

**Bureau fédéral du Plan**

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

<http://www.plan.be>

**BUDGET ECONOMIQUE**

**Institut des Comptes Nationaux**

## **Prévisions économiques 2009**

Février 2009

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

**Dépôt légal** - D/2009/7433/7

**Editeur responsable** - Henri Bogaert



## Table des matières

<b>Avant-Propos .....</b>	<b>1</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>3</b>
<b>1. L'environnement international .....</b>	<b>8</b>
1.1. Evolution de l'économie mondiale	8
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	12
1.3. Evolution sur les marchés financiers	13
1.4. Incertitudes	16
<b>2. Les composantes du PIB belge .....</b>	<b>17</b>
2.1. Dépenses de consommation finale des particuliers	17
2.2. Investissements des entreprises	19
2.3. Investissements en logements	21
2.4. Dépenses publiques	22
2.5. Variations de stocks	22
2.6. Exportations et importations	23
<b>3. Evolution des prix et salaires .....</b>	<b>25</b>
3.1. Evolution des prix intérieurs	25
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	27
3.3. Evolution salariale dans le secteur marchand	28
<b>4. Marché du travail .....</b>	<b>33</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>38</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand	28
Tableau 2	Réductions ex ante de charges salariales pour les ménages et les entreprises	30

## Liste des graphiques

Graphique 1	Evolution trimestrielle du PIB belge en volume	3
Graphique 2	Evolution trimestrielle de l'emploi intérieur	6
Graphique 3	Evolution de quelques indicateurs conjoncturelles	9
Graphique 4	Evolution trimestrielle du pib en volume	10
Graphique 5	Evolution trimestrielle du pib en volume	12
Graphique 6	Evolution des taux d'intérêt : zone euro et Etats-Unis	14
Graphique 7	Evolution du taux de change	15
Graphique 8	Marchés potentiels à l'exportation de biens et services en volume	16
Graphique 9	Dépenses de consommation des particuliers en volume	17
Graphique 10	Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne	18
Graphique 11	Investissements des entreprises en volume	19
Graphique 12	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand	20
Graphique 13	Investissements en logements en volume	21
Graphique 14	Exportations de biens et services en volume	23
Graphique 15	Evolution trimestrielle de l'inflation	25
Graphique 16	Décomposition de l'indice des prix à la consommation	26
Graphique 17	Evolution de la part salariale	32
Graphique 18	Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité	33
Graphique 19	Evolution de l'emploi et du taux d'emploi	35
Graphique 20	Evolution de la population active occupée, du chômage et de la population active	36

## Avant-Propos

En application de la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des comptes nationaux (ICN) a communiqué au ministre pour l'Entreprise et la Simplification les chiffres du budget économique. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2007 ('Comptes détaillés et tableaux') mais aussi les principaux agrégats relatifs au troisième trimestre 2008 et l'estimation 'flash' du PIB du quatrième trimestre.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur les prévisions intérimaires de la Commission européenne (19 janvier 2008) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers à la mi-janvier. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 11 février 2009.

H. Bogaert

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

L. Verjus

Président du Conseil d'Administration de  
l'Institut des Comptes Nationaux

## BUDGET ECONOMIQUE

### Chiffres clés pour l'économie belge

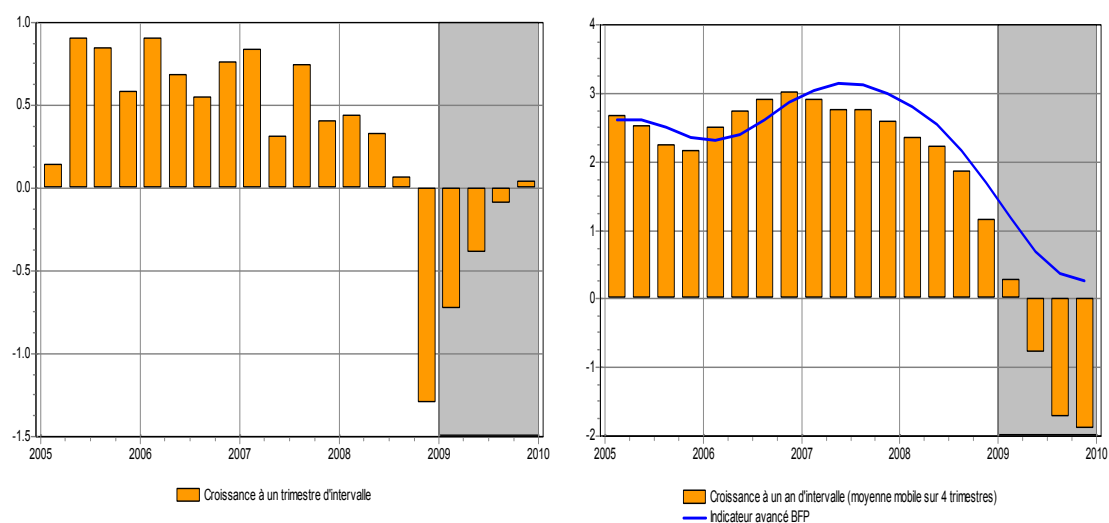
*Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires*

	2006	2007	2008	2009
Dépenses de consommation finale des particuliers	2,1	2,1	0,9	-0,4
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,1	2,3	2,3	1,9
Formation brute de capital fixe	4,7	6,2	4,5	-3,0
Dépenses nationales totales	3,1	3,3	2,3	-0,6
Exportations de biens et services	2,6	4,0	2,2	-4,6
Importations de biens et services	2,7	4,6	3,6	-3,2
Exportations nettes (contribution à la croissance)	-0,0	-0,4	-1,1	-1,2
Produit intérieur brut	3,0	2,8	1,1	-1,9
Indice national des prix à la consommation	1,8	1,8	4,5	0,7
Indice santé	1,8	1,8	4,2	1,4
Revenu disponible réel des particuliers	2,5	2,8	0,3	2,9
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	12,9	13,7	13,1	15,8
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	58,1	77,4	71,6	-24,7
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	8,3	7,5	7,1	8,2
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	2,0	1,7	-2,1	-1,8
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	125,6	137,1	147,1	134,5
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	3,1	4,3	4,6	2,0
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	3,8	4,3	4,4	3,8

## Résumé

Pour 2008, la croissance de l'économie belge est estimée à 1,1 %. Au cours des trois premiers trimestres 2008, la croissance trimestrielle est passée de 0,4 % à 0,1 %. Soutenue par la forte progression de la consommation privée et des investissements des entreprises, l'économie belge avait mieux résisté que la zone euro, qui avait enregistré une croissance négative dès le deuxième trimestre 2008. Au quatrième trimestre, la crise financière et la récession chez nos partenaires commerciaux ont donné un coup de frein à l'activité économique en Belgique, ce qui se serait traduit par un recul de 1,3 % de son PIB. Comme dans le reste du monde, la confiance des consommateurs et des entrepreneurs belges a été fortement ébranlée au cours de ce trimestre. A la fin 2008, l'indicateur conjoncturel de la BNB est tombé en dessous des niveaux enregistrés durant les récessions du début des années 80 et 90. Dans le sillage de la conjoncture européenne, l'activité économique belge devrait continuer à retomber dans le courant de l'année 2009 et ne devrait se stabiliser qu'au quatrième trimestre. Par conséquent, le taux de croissance de l'économie belge en 2009 devrait être négatif et atteindre -1,9 %.

**Graphique 1 Evolution trimestrielle du PIB belge en volume**  
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : ICN, BFP

Lors de l'élaboration du scénario international dans lequel s'inscrit cette prévision pour l'économie belge, il a été tenu compte des prévisions de croissance du PIB publiées le 19 janvier par la Commission européenne. Cette année, l'activité économique dans la zone euro devrait se contracter de 1,9 %, alors qu'elle a progressé de 0,9 % en 2008. Aux Etats-Unis, la décroissance devrait atteindre 1,6 %. Ces deux économies sont entrées en récession dans le courant de 2008, mais c'est au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009 que le recul de leur PIB devrait être le plus marqué, sous l'effet de la crise financière. Néanmoins, la forte baisse du cours

du pétrole, associée à une politique monétaire et budgétaire expansionniste, devrait soutenir progressivement l'activité économique. Ce n'est toutefois qu'au deuxième semestre de 2009 que les Etats-Unis et la zone euro devraient renouer avec des chiffres de croissance légèrement positifs. Les hypothèses de taux de change et de prix pétroliers sont basées sur les cotations sur le marché à terme à la mi-janvier. Le taux de change de l'euro devrait s'établir à 1,34 dollar en 2009, contre 1,47 l'an dernier. Cette année, le cours du baril de Brent devrait en moyenne atteindre 52,5 dollars, contre 96,9 dollars en 2008.

Le degré d'incertitude lié à ces perspectives d'environnement international est exceptionnellement élevé, surtout en ce qui concerne la durée et l'intensité de la crise financière et ses répercussions sur l'économie réelle. En effet, la crise financière et la récession sont interdépendantes : plus le ralentissement de l'économie réelle est marqué, plus les institutions financières connaissent des difficultés, et inversement. A ce jour, on ne peut clairement prévoir la durée de ce cercle vicieux, ni son ampleur. De plus, dans ce contexte de récession, les craintes de déflation ont pris le pas sur le risque d'inflation.

Les exportations belges subissent de plein fouet la récession chez nos partenaires commerciaux et enregistrent une croissance négative à partir du troisième trimestre 2008. Le volume des exportations ne se stabiliserait qu'à la fin 2009, à l'instar de la conjoncture internationale. Après avoir enregistré une croissance positive mais limitée de 2,2 % en 2008, les exportations belges reculeraient sur base annuelle de 4,6 % en 2009. Ce recul est plus marqué que celui des débouchés extérieurs (-3,1 % contre 3,5 % en 2008), ce qui entraîne de nouvelles pertes de parts de marché. En effet, l'exportation est affectée par l'appréciation du taux de change effectif de l'euro ainsi que par l'augmentation des coûts salariaux en Belgique.

Les importations reculeraient moins fortement que les exportations. En dépit de la baisse des prix pétroliers et de l'appréciation de l'euro, le solde des opérations courantes avec le reste du monde resterait négatif et s'élèverait à -1,8 % du PIB en 2009.

La consommation privée, les investissements des entreprises et les investissements en logements diminuent en 2009. Compte tenu de l'augmentation de la consommation publique et des investissements publics, le recul de la demande intérieure se limiterait à 0,6 %.

En 2008, la croissance du revenu disponible réel des ménages n'a pas dépassé 0,3 %, et ce en dépit de la hausse sensible de l'emploi. Ceci s'explique en grande partie par l'augmentation significative des prix énergétiques, qui ne sont que partiellement intégrés dans l'indice santé, lequel sert de base pour l'indexation des salaires et des allocations sociales. En conséquence, l'indice santé a progressé moins vite que l'inflation totale. De plus, l'indexation des salaires et des allocations sociales intervient avec un certain retard par rapport à l'évolution de l'indice santé, si bien qu'en 2008, l'indexation (sur la moyenne de l'année) a été inférieure à la progression de l'indice santé. Compte tenu de ce retard, l'indexation des salaires en 2009 (2,8 %) reflète encore en partie l'inflation élevée de l'an dernier et dépasse largement la hausse des prix à la consommation (0,7 %). Cette indexation, conjuguée à une croissance des salaires bruts hors in-



est estimée à 0,6 %, explique en grande partie la progression du revenu disponible réel total des ménages cette année (2,9 %).

Un ralentissement de la croissance de la consommation est intervenu au cours de l'année 2008. Au départ, ce ralentissement était principalement lié à la hausse de l'inflation, qui affectait le revenu disponible réel. Durant le dernier trimestre 2008, la crise bancaire, l'impact de la chute du cours des actions sur le patrimoine des ménages, ainsi que le pessimisme croissant à propos de la situation économique et des perspectives en matière d'emploi ont entraîné une baisse sensible de la confiance des consommateurs, contribuant ainsi à une diminution du volume de la consommation. En 2008, la consommation des ménages a augmenté de 0,9 %, ce qui est allé de pair avec un recul du taux d'épargne (de 13,7 % en 2007 à 13,1 % en 2008). Les ménages ont en effet tendance à épargner une part plus réduite de leurs revenus en cas de croissance faible de leur revenu disponible réel, et de compenser cela en relevant leur taux d'épargne lorsque leur revenu disponible réel augmente plus significativement. Ceci explique partiellement la poussée du taux d'épargne en 2009 (jusqu'à 15,8 %). Cette dernière (et la croissance négative (de -0,4 %) de la consommation privée qui s'ensuit) trouve toutefois sa principale origine dans les effets de richesse négatifs qui résultent de la baisse des cours des actions et dans le niveau de confiance historiquement bas des consommateurs.

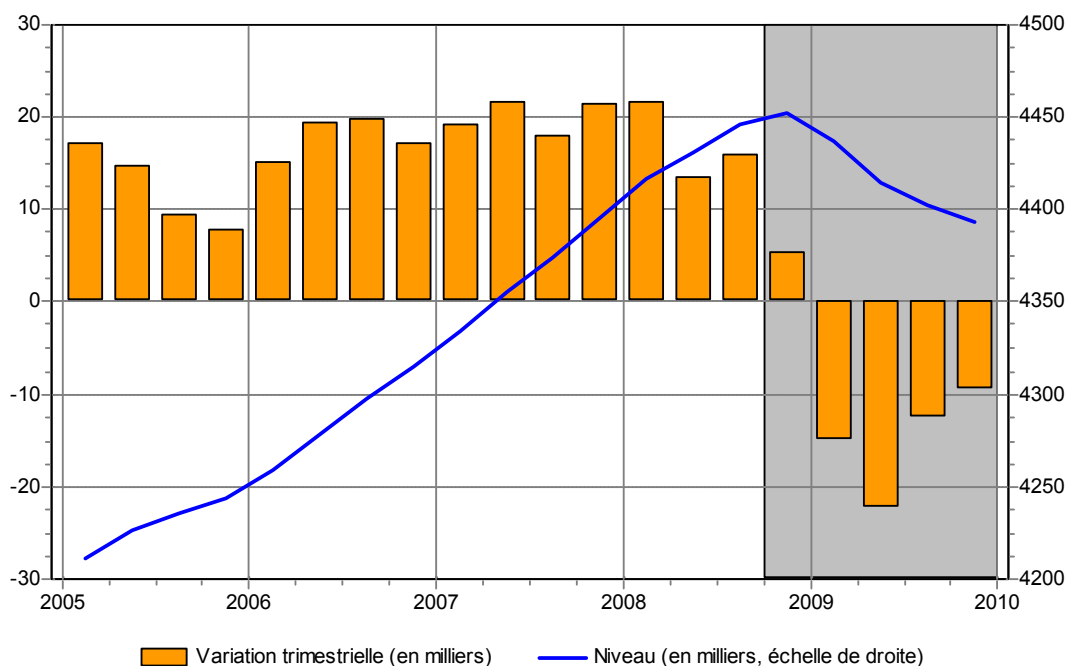
Avec une progression de 6,4 %, les investissements des entreprises (abstraction faite des ventes de bâtiments publics) demeurent le principal moteur de la croissance de l'économie belge en 2008. Toutefois, ce résultat est largement imputable à une situation de départ très favorable en début d'année, ainsi qu'à une croissance encore assez vigoureuse des investissements au cours du premier semestre. Suite au net recul (surtout au quatrième trimestre) du taux d'utilisation des capacités de production et de l'indicateur de confiance des entrepreneurs, les investissements ont connu un net ralentissement au cours du second semestre. Outre la détérioration des perspectives de débouchés, la baisse de la rentabilité des entreprises et l'augmentation du coût du financement externe (conséquence de l'aversion accrue au risque des investisseurs et des pourvoyeurs de crédits) jouent également un rôle. En conséquence, les investissements des entreprises devraient poursuivre leur recul au cours des trois premiers trimestres de 2009, avant de se stabiliser à la fin de l'année, ce qui devrait se traduire par une croissance annuelle négative de -4,5 %.

Ces deux dernières années, les investissements en logement ont clairement perdu de leur dynamisme. Après avoir atteint en moyenne 7,8 % en volume au cours de la période 2003-2006, leur croissance est restée limitée à 1,3 % en 2007 et 0,9 % en 2008, notamment sous l'effet de la hausse des taux hypothécaires. Les données de l'enquête menée auprès des architectes, qui donnent une bonne indication de l'évolution future de l'activité dans le secteur de la construction de logements, laissent prévoir une poursuite du ralentissement de l'activité dans ce secteur. Ce dernier devrait néanmoins être tempéré par la diminution annoncée de la TVA sur la construction. Au total, en 2009, la croissance du volume des investissements des ménages devrait être négative (-1,6 %).

La consommation publique et les investissements publics (hors ventes de bâtiments publics) compensent quelque peu la baisse des dépenses des ménages et des entreprises. Après une stagnation en 2008, le volume des investissements publics devrait connaître une croissance de 6,5 % en 2009.

L'emploi intérieur a considérablement augmenté entre le début de l'année 2006 et le troisième trimestre 2008. Au quatrième trimestre 2008, l'emploi devrait avoir encore légèrement progressé, mais, sous l'effet de la récession, il devrait marquer un net recul en 2009. En 2008, la création nette d'emplois a encore atteint, en moyenne, 71 600 unités, tandis qu'en 2009, ce sont quelque 24 700 emplois qui devraient être perdus. Les pertes d'emplois dans le courant de l'année 2009 devraient toutefois être nettement plus importantes que ce que les moyennes annuelles font apparaître : au dernier trimestre 2009, il devrait en effet y avoir 59 100 personnes occupées en moins par rapport au quatrième trimestre 2008. Le taux d'emploi passerait de 63,6 % en 2008 à 62,8 % en 2009.

**Graphique 2 Evolution trimestrielle de l'emploi intérieur**  
Données corrigées des variations saisonnières



Source : ICN, BFP

La croissance négative de l'emploi intérieur en 2009 (-0,6 %) est moins prononcée que celle de l'activité économique (-1,9 %). En effet, une détérioration de la conjoncture ne se répercute pas immédiatement sur l'emploi. De nombreux employeurs optent en premier lieu pour une baisse du temps de travail par employé ou en faisant appel au système du chômage temporaire. Dans ces perspectives, il est prévu que le nombre de chômeurs temporaires augmente en moyenne de 16 100 unités en 2009 (par rapport à une augmentation de 2 400 unités en 2008).

Dans le contexte d'une poursuite de la croissance de la population active, le nombre de chômeurs augmenterait davantage, en 2009, que le nombre d'emplois perdus : +64 400 unités (chômeurs âgés non demandeurs d'emploi inclus). Le taux de chômage harmonisé d'Eurostat (calculé sur la base de l'enquête sur les forces de travail) passerait ainsi de 7,1 % en 2008 à 8,2 % en 2009.

Tant la forte hausse de l'inflation entre août 2007 et juillet 2008 (mesurée sur base de la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation) que la nette baisse qui a suivi s'expliquent largement par l'évolution du prix de l'énergie et des denrées alimentaires. En effet, le prix du pétrole brut a culminé à plus de 140 dollars le baril en juillet 2008 pour dégringoler ensuite et atteindre 34 dollars fin décembre. Bien que les effets des fluctuations du prix du pétrole sur l'inflation belge aient été quelque peu tempérés par l'évolution du taux de change de l'euro par rapport au dollar, la croissance à un an d'intervalle du prix du baril de Brent exprimé en euro est passée d'environ 60 % à la mi-2008 à -50 % à la fin 2008. Au cours de cette période, les prix des denrées alimentaires ont connu une évolution similaire, même si les fluctuations ont été de moindre ampleur.

Depuis la mi-2008, l'inflation sous-jacente s'est clairement accélérée suite à la répercussion des prix plus élevés des matières premières et des coûts salariaux unitaires sur les prix des biens non énergétiques et services. L'inflation sous-jacente devrait progressivement fléchir au cours des mois prochains, avant de reculer nettement au cours du second semestre.

En dépit du niveau élevé de l'inflation sous-jacente au premier semestre 2009, l'inflation totale devrait continuer à diminuer, et même devenir négative dans le courant de l'été, étant donné qu'il faut un certain temps avant que la baisse des prix du pétrole ne se répercute pleinement sur les prix du gaz naturel et de l'électricité. Ce n'est que dans le courant du second semestre 2009 que l'augmentation des prix du pétrole, qui est prévue sur la base des cotations sur les marchés à terme, devrait se refléter dans l'évolution de l'inflation, alors que l'inflation sous-jacente serait en recul. L'effet des prix des matières premières sur l'inflation belge se trouve renforcé par quelques facteurs spécifiques, comme la forte augmentation des tarifs de distribution et de transport pour le gaz et l'électricité. L'impact haussier de ces facteurs sur l'inflation se concentre surtout sur l'année 2008 et disparaît en 2009. Dans l'ensemble, l'inflation annuelle devrait retomber à 0,7 % en moyenne en 2009, contre 4,5 % en 2008.

Le ralentissement de la croissance de l'indice santé (qui passe de 4,2 % en 2008 à 1,4 % cette année) devrait être moins prononcé que celui de l'indice des prix à la consommation, étant donné que l'indice santé n'est pas influencé par l'évolution du prix de l'essence et du gasoil routier. Les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé indiquent que l'indice pivot actuel (112,72) ne devrait pas être dépassé cette année.

## 1. L'environnement international

### 1.1. Evolution de l'économie mondiale<sup>1</sup>

En 2008, la croissance de *l'économie mondiale* a sensiblement fléchi *au cours du premier semestre* sous l'effet du ralentissement de l'économie américaine, de la hausse importante des prix des produits pétroliers et autres matières premières, et plus particulièrement dans la zone euro, en raison aussi de la forte appréciation de l'euro. Dans la zone euro et au Japon, l'activité économique s'est déjà contractée dès le deuxième trimestre.

En septembre 2008, la *crise financière* a éclaté. L'élément déclencheur a été la faillite de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers, qui a provoqué une véritable vague de panique sur les marchés financiers. Les cours des actifs financiers ont dégringolé, les taux de change sont devenus particulièrement volatils et les craintes d'une crise systémique sont allées croissant. L'aversion extrême des investisseurs face au risque a entraîné une fuite au profit des placements sûrs tels que les obligations d'Etat, bien que celles-ci soient porteuses d'un taux d'intérêt plus bas tant à court terme qu'à long terme. La méfiance qui s'est installée entre les banques suite aux doutes quant à leur solvabilité a débouché sur une forte hausse des taux interbancaires et un tarissement des prêts interbancaires. Les répercussions de la crise financière sur l'économie réelle ont été particulièrement importantes et se sont manifestées comme suit de trois façons différentes : une augmentation du coût de financement pour les ménages et les entreprises qui pèse sur les investissements, un effet de richesse négatif qui entraîne une baisse de la consommation privée et une perte de confiance de la part des ménages et des entreprises (qui les pousse à la prudence, au report de projets d'investissement et à une hausse du taux d'épargne des ménages). Cette nouvelle phase de la crise financière s'est traduite, à partir du second semestre 2008, par une croissance négative dans pratiquement toutes les économies occidentales.

Grâce aux interventions des banques centrales (baisse radicale des taux directeurs et injections massives de liquidités) et des pouvoirs publics (recapitalisation du secteur bancaire et garantie de prêts de certaines banques), la panique s'est dissipée, mais la situation sur les marchés financiers reste néanmoins très tendue.

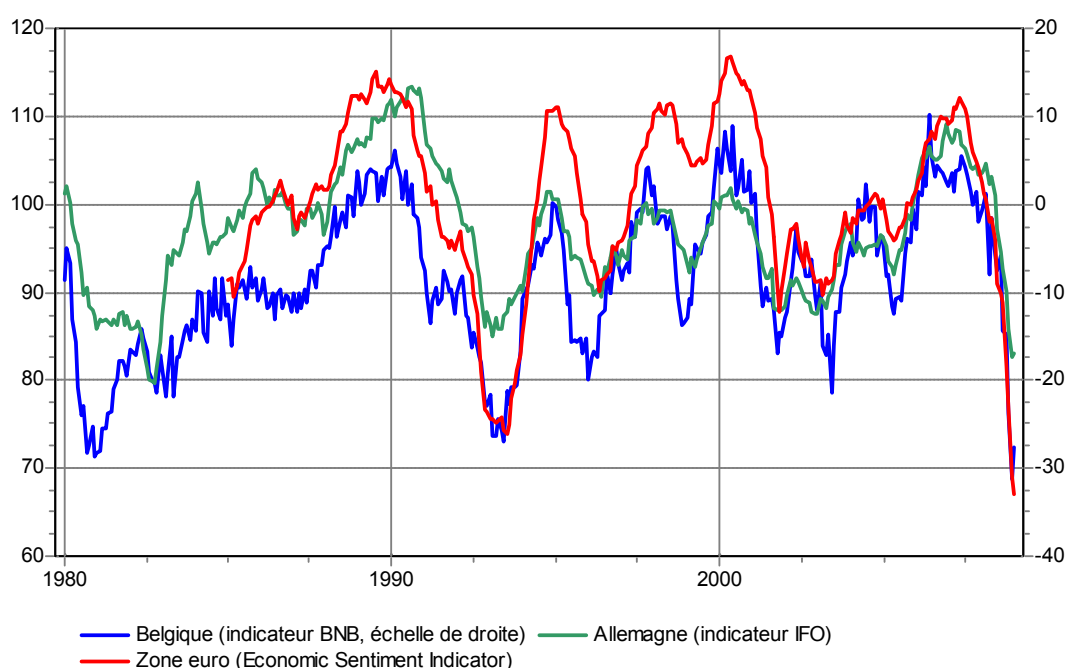
Au cours du premier semestre 2009, la croissance économique dans les pays occidentaux resterait négative et les économies émergentes seraient confrontées à un fort ralentissement de la croissance. Durant la seconde moitié de l'année, la situation devrait quelque peu s'améliorer sous l'effet d'un assouplissement monétaire significatif, une forte baisse des prix des matières premières, une normalisation de la situation sur les marchés financiers et la mise en œuvre des plans de relance (prévoyant entre autres des investissements publics dans les infrastructures et

---

<sup>1</sup> Les chiffres de la croissance annuelle du PIB en 2008 et 2009 mentionnés dans ce chapitre sont basés sur les prévisions intérimaires de janvier 2009 de la Commission européenne.

une baisse des impôts). Toutefois, la reprise serait modérée : la croissance du PIB dans les économies occidentales serait à nouveau positive mais demeurerait inférieure à la croissance tendancielle. Un véritable rebond de la croissance économique mondiale ne devrait pas intervenir avant 2010 au plus tôt. La croissance annuelle serait, en 2009, la plus négative enregistrée depuis les crises pétrolières intervenues au milieu des années 70 et au début des années 80. Plusieurs indicateurs avancés confirment cette évolution.

**Graphique 3 Evolution de quelques indicateurs conjoncturels**



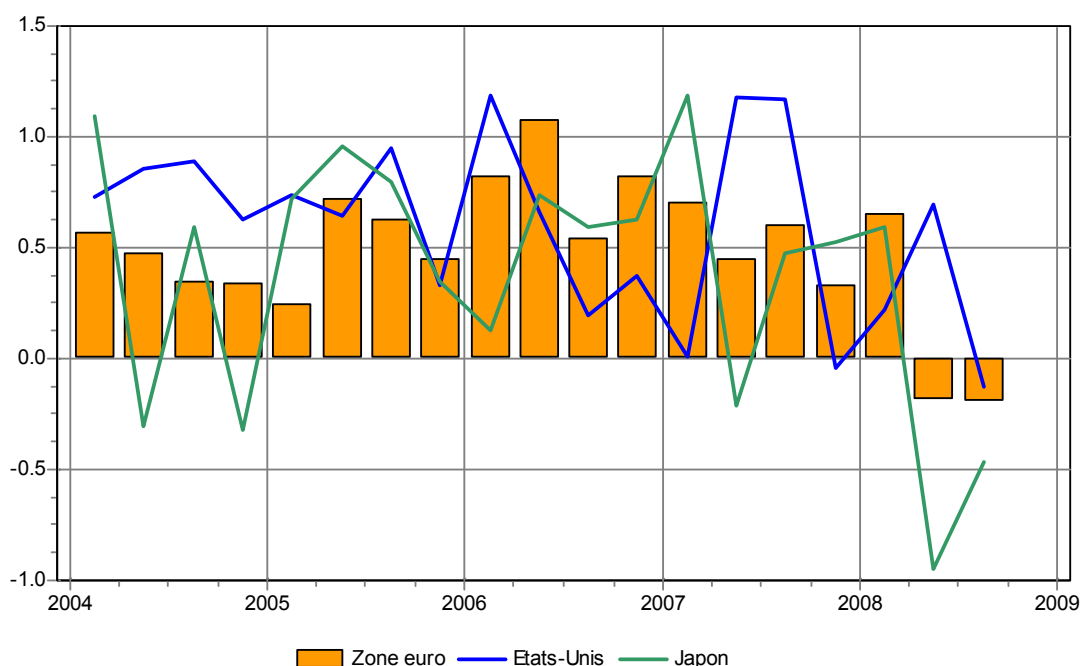
Source : BNB, IFO, Commission européenne

La situation de l'économie mondiale décrite ci-avant se reflète aussi dans les chiffres relatifs au *commerce mondial* du Centraal Planbureau néerlandais. Les échanges mondiaux se sont sensiblement ralentis au cours du quatrième trimestre 2008. Les indicateurs des échanges commerciaux indiquent une forte baisse au cours des premiers mois 2009, laquelle devrait se traduire par les chiffres de croissance annuelle du commerce mondial les plus négatifs jamais enregistrés depuis le début des séries (1991) du CPB.

Après avoir atteint 0,2 % et 0,7 % au cours des deux premiers trimestres 2008, la croissance économique aux *Etats-Unis* a chuté au troisième trimestre (-0,1 %). La croissance moyenne positive, enregistrée au cours des trois premiers trimestres 2008, s'explique pratiquement exclusivement par une forte progression des exportations (soutenues par la dépréciation du dollar). Les dépenses intérieures, à l'exception de la consommation publique, freinent la croissance, ce qui se traduit également par un recul des importations. Contrairement aux années précédentes, les exportations nettes ont contribué positivement à la croissance. La croissance économique améri-

caine devrait devenir négative au quatrième trimestre 2008 et aux deux premiers trimestres 2009. La consommation des ménages s'est ralentie sous l'effet combiné de la forte baisse des prix de l'immobilier et des cours des actions (effets de richesse négatifs), de la nette diminution de l'emploi (en 2008, perte de 3 millions d'emplois et progression du taux de chômage de 4,9 % à 7,2 %), des restrictions au crédit et du pessimisme ambiant quant à la situation économique (niveau historiquement bas de la confiance des consommateurs depuis de la début de la série en 1967). Pour ce qui est des investissements en logements, ils continueraient à baisser à un rythme rapide. La part de cette composante dans le PIB s'est pratiquement réduite de moitié au cours des trois dernières années. Quant aux investissements des entreprises, ils sont affectés par une détérioration des perspectives des débouchés et par une forte augmentation des coûts de financement. Enfin, les exportations reculent aussi en raison du net ralentissement de la croissance économique mondiale et de la forte appréciation du dollar au cours du second semestre 2008. On considère qu'une faible reprise est possible durant le second semestre 2009 sous l'impulsion du plan de relance et de la poursuite d'une politique monétaire assouplie. En 2009, la croissance économique annuelle devrait atteindre -1,6 %, contre 1,2 % en 2008.

**Graphique 4 Evolution trimestrielle du PIB en volume**  
*Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires*



Source : Sources nationales, Eurostat

Au cours du deuxième comme du troisième trimestre 2008, le PIB de la zone euro a reculé de 0,2 %. Le ralentissement de la croissance mondiale et l'appréciation de l'euro ont pesé sur les exportations alors que la consommation des ménages a été affectée par une inflation galopante, l'augmentation du chômage et la détérioration de la confiance des consommateurs. La correction sur le marché immobilier et la faiblesse de la croissance des investissements des entreprises (sous l'effet d'une détérioration des perspectives de débouchés et de l'augmentation des coûts de financement) ont débouché sur deux trimestres consécutifs de croissance négative des investissements. La croissance économique devrait être largement négative au cours du dernier trimestre 2008 et premier trimestre 2009. Ce n'est qu'à la fin 2009 que la zone euro devrait renouer avec des chiffres de croissance du PIB légèrement positifs. Tout comme aux Etats-Unis, la consommation des ménages sera affectée par la hausse du chômage et la baisse des prix de l'immobilier et du cours des actions. Toutefois, les effets de richesse négatifs seraient moins prononcés en Europe qu'aux Etats-Unis étant donné que les prix de l'immobilier y ont moins baissé (à l'exception de l'Espagne et de l'Irlande) et que l'investissement en actions par les ménages est moins répandu. La croissance des investissements sera freinée par le coût plus élevé du financement et le pessimisme ambiant face à la situation économique, ce qui devrait amener les ménages et les entreprises à différer leurs projets d'investissement. Enfin, les exportations devraient chuter en raison du ralentissement sévère de la croissance mondiale. Au final, la croissance annuelle dans la zone euro ne devrait pas dépasser -1,9 %, contre 0,9 % en 2008.

Après avoir atteint un niveau relativement élevé en début d'année (0,6 %), le taux de croissance de l'économie japonaise a baissé respectivement de 1,0 % et 0,5 % au deuxième et troisième trimestres 2008. L'économie, axée sur les exportations, a subi de plein fouet le ralentissement de croissance intervenu aux Etats-Unis et la baisse de la demande dans le reste de l'Asie. Compte tenu de la forte appréciation du yen et de la récession mondiale, les perspectives d'exportations restent sombres cette année encore. En outre, la consommation des ménages a diminué suite au recul du revenu disponible réel et à la perte de confiance qui a également sérieusement affecté les investissements des entreprises. En 2009, la croissance économique devrait être négative pour la deuxième année consécutive (-2,4 % après -0,1 % en 2008).

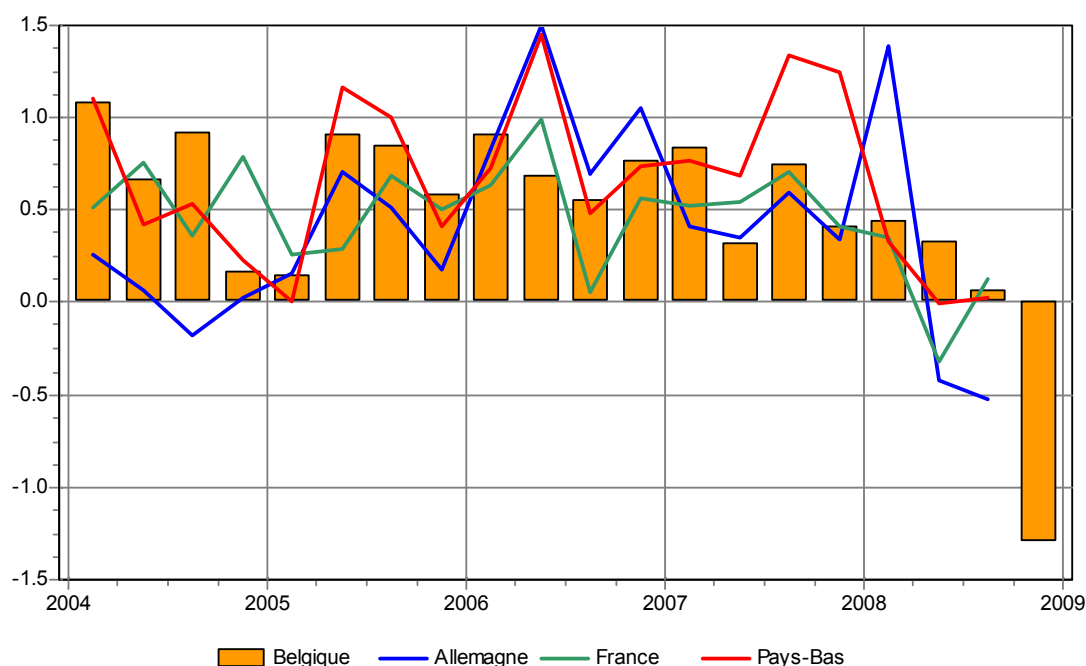
Contrairement à ce que l'on pensait au départ, l'économie chinoise devrait également connaître un fort ralentissement économique. Au quatrième trimestre 2008, la croissance à un an d'intervalle du PIB est retombée à 6,8 %, ce qui représente une diminution de près de 50 % par rapport à la croissance annuelle mesurée en 2007. Cette évolution est principalement la conséquence, d'une part, de l'effondrement des exportations sous l'effet du ralentissement de la croissance mondiale (et surtout de l'économie américaine), et d'autre part, de la chute des investissements en logements suite à l'éclatement de la bulle immobilière. Il n'est pas à exclure que la croissance annuelle soit limitée à 5 ou 6 % en 2009, ce qui représente le taux de croissance le plus faible depuis la fin des années 80.

## 1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

Au cours des trois premiers trimestres 2008, la croissance trimestrielle belge a atteint 0,3 % en moyenne, soit 0,3 point de pourcentage de moins que le rythme de croissance moyen enregistré en 2007. Chez nos trois principaux partenaires commerciaux, la croissance moyenne est passée de 0,5 % à 0,1 %.

**Graphique 5 Evolution trimestrielle du PIB en volume**

*Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires*



Source : Sources nationales, ICN

Après avoir atteint un niveau exceptionnellement élevé (1,3 %) au cours du premier trimestre, la croissance économique en *Allemagne* a chuté respectivement de 0,4 % et 0,5 % au cours des deuxième et troisième trimestres 2008. Ce ralentissement est principalement attribuable au recul des exportations. Celles-ci sont affectées par la baisse rapide du volume d'échanges mondiaux, et ce d'autant plus que la demande de biens intensifs en capital (dans lesquels l'Allemagne est spécialisée) s'est effondrée. De plus, la détérioration des perspectives économiques et le resserrement des conditions d'accès au crédit ont entraîné un net recul de l'activité d'investissement au troisième trimestre. Cette évolution va certainement se poursuivre au cours des prochains trimestres. La consommation des ménages s'est avérée particulièrement faible au cours du premier semestre 2008 (en raison de l'inflation galopante), mais a rebondi au troisième trimestre. En Allemagne, la croissance économique annuelle devrait retomber de 1,3 % en 2008 à -2,3 % cette année.



Quant à la *croissance économique française*, elle s'est fortement ralentie au cours des trois premiers trimestres 2008 (niveau moyen de 0,1 % contre 0,5 % en 2007). La consommation privée a été affectée par la baisse du revenu disponible réel (sous l'effet de l'inflation galopante) et l'investissement a fléchi suite au resserrement des conditions d'accès au crédit. Enfin, les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance. En France, la croissance annuelle du PIB reculerait de 1,8 % en 2009, contre 0,7 % l'an dernier.

L'*économie néerlandaise*, à l'instar de l'économie belge, a pu éviter les chiffres négatifs de croissance au cours des trois premiers trimestres 2008 (0,3 % au premier trimestre, et croissance nulle au cours des deux trimestres suivants). Toutefois, cela représente un net ralentissement par rapport à la croissance trimestrielle moyenne de 1 % en 2007. Grâce à un effet d'acquis de croissance positif, la croissance aurait encore atteint 1,9 % en 2008. Par contre, elle reculerait de 2,0 % cette année.

### 1.3. Evolution sur les marchés financiers<sup>2</sup>

#### 1.3.1. Taux d'intérêt

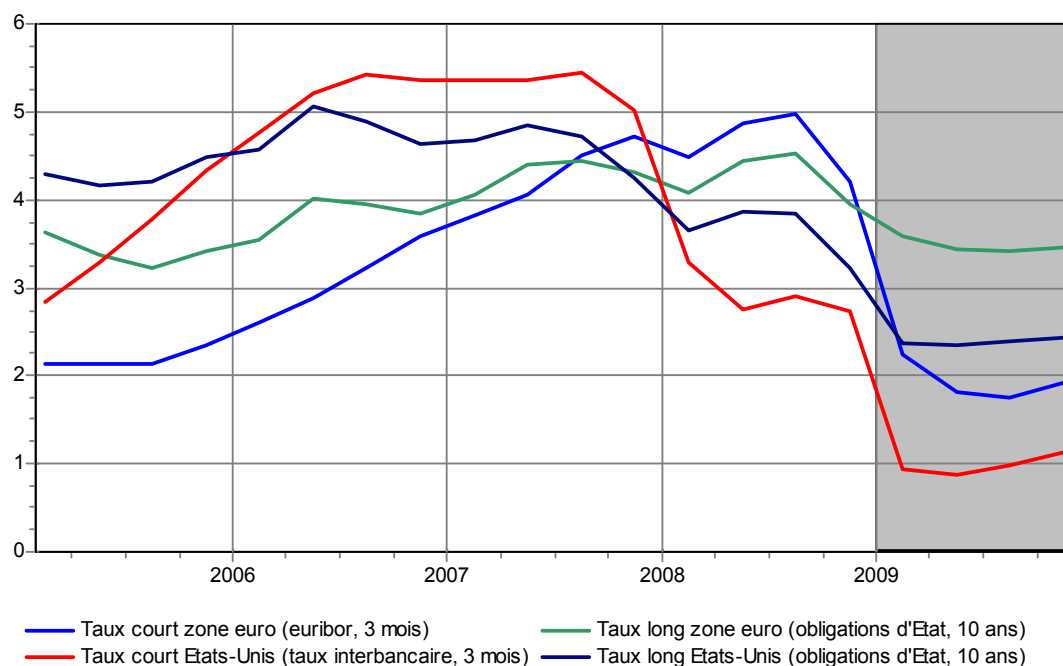
Afin de mettre un terme à la panique sur les marchés financiers et d'enrayer le ralentissement important de la croissance économique, la *Banque centrale américaine* a baissé son taux directeur, lequel est passé de 2 % en septembre 2008 à 0 %-0,25 % en décembre. Au-delà d'une baisse classique des taux, la Federal Reserve a également pris d'autres mesures pour stimuler l'économie : injections massives de liquidités (prêts à court terme) et, plus récemment, rachat d'obligations d'entreprises à court et à long terme en vue de pousser les taux à la baisse. La banque centrale américaine envisage même d'acquérir des obligations d'Etat américaines. Le taux directeur de la Federal Reserve devrait, sur base annuelle, plus ou moins s'établir à 0,25 %. En raison de la crise financière, une prime de risque non négligeable vient s'ajouter au taux directeur, ce qui porte le taux interbancaire moyen à court terme à 1,0 % en 2009, contre 2,9 % l'an dernier.

A l'instar de la Fed, la *banque centrale européenne* a sensiblement baissé son taux directeur au cours de ces derniers mois (de 4,25 % en septembre 2008 à 2 % au début de cette année). A ce jour, la BCE a eu moins recours aux mesures de politique monétaire non-conventionnelles. Le risque de déflation dans la zone euro semble beaucoup moins élevé qu'aux USA étant donné que l'inflation sous-jacente a été beaucoup plus stable qu'aux USA. Néanmoins, de nouvelles baisses de taux pourraient intervenir dans le courant de l'année et une prime de risque s'ajoute au taux directeur. Par conséquent, le taux interbancaire devrait s'établir en moyenne à 2,0 % cette année (contre 4,6 % en 2008).

---

<sup>2</sup> Ces hypothèses techniques sont basées sur les cotations à terme à la mi-janvier 2009.

**Graphique 6 Evolution des taux d'intérêt : zone euro et Etats-Unis**  
Moyennes trimestrielles en pourcent



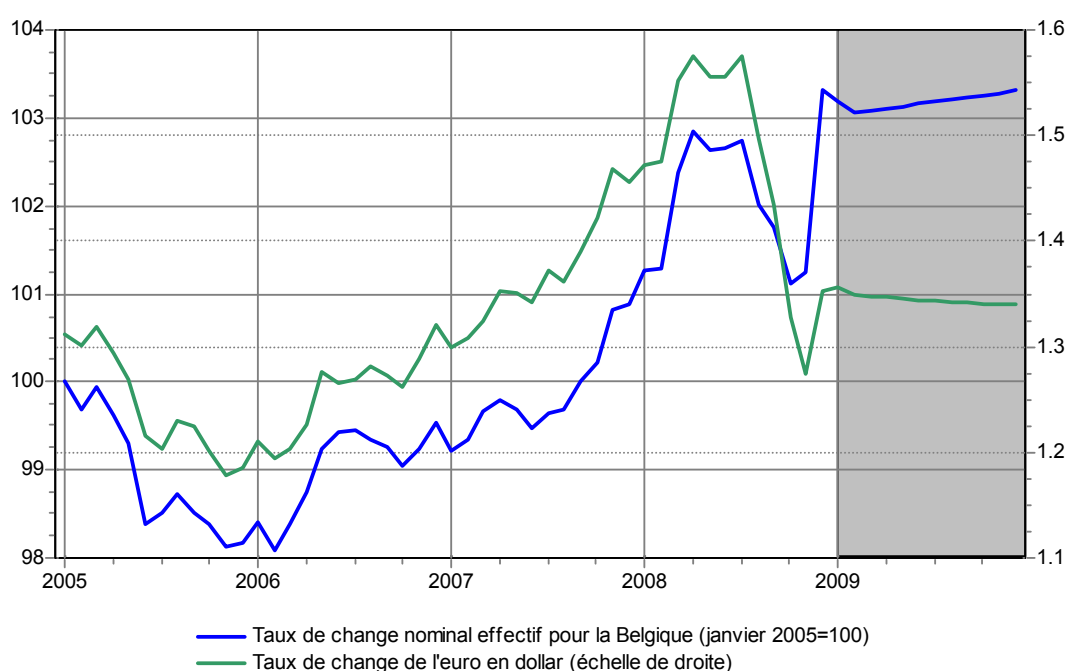
Source : Datastream, BFP

La détérioration rapide des perspectives économiques, le ralentissement de l'inflation (de plus de 5 % en juillet 2008 à -0,1 % en décembre), la panique sur les marchés financiers et l'aversion extrême pour le risque se sont traduits par une forte baisse du *taux américain sur les obligations d'Etat* (de 3,8 % au début septembre 2008 à près de 2 % à la fin décembre). Le *taux européen à long terme* a aussi diminué, mais dans une moindre mesure. Cette évolution s'explique par le risque de déflation relativement plus important aux USA et par la possibilité de rachat par la Fed d'obligations d'Etat américaines. En janvier, le cours tant des obligations d'Etat européennes et américaines a baissé de manière significative, ce qui a entraîné une hausse du taux à long terme puisque les déficits budgétaires croissants déboucheraient sur une offre sensiblement plus élevée d'obligations d'Etat. Il est à remarquer aussi que l'écart entre les taux à long terme des différents pays de la zone euro et ceux de l'Allemagne s'est fortement accentué. Pour la Belgique, l'écart a dépassé les 100 points de base au début 2009, alors qu'il était pratiquement négligeable au cours des années précédentes. Outre la préférence pour la liquidité (le marché allemand des obligations d'Etat est le plus important et le plus liquide), cette évolution s'explique par la crainte des conséquences budgétaires des plans de relance, des injections de capitaux et des garanties que les autorités offrent aux banques. Sur base annuelle, le taux européen à long terme devrait baisser de 4,2 % en 2008 à 3,5 % en 2009 et le taux américain passerait de 3,6 % à 2,4 %.

### 1.3.2. Taux de change

Au cours des huit premiers mois de 2008, l'euro s'est fortement apprécié par rapport au dollar suite à la détérioration rapide des perspectives de croissance américaines et de la nette baisse du taux directeur américain. Durant le reste de l'année, on a observé le mouvement inverse compte tenu de la détérioration rapide des perspectives européennes et de l'assouplissement significatif de la politique monétaire de la BCE. En outre, le dollar a profité de son statut de 'valeur refuge', bien que la crise financière trouve son origine aux USA.

**Graphique 7** Evolution du taux de change



Source : Datastream, BIS

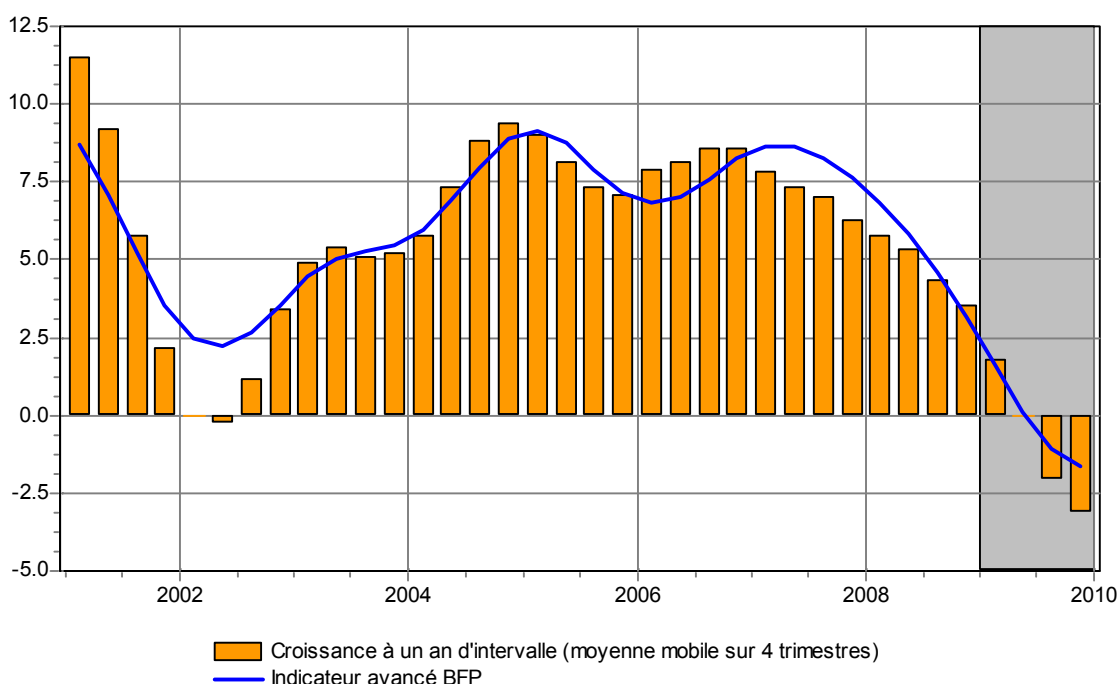
La livre sterling a perdu beaucoup de terrain par rapport à l'euro au cours des quatre derniers mois de 2008 puisque les perspectives pour l'économie britannique étaient encore plus sombres que celles de la zone euro. L'économie britannique est confrontée à un effondrement de son marché immobilier et le cœur financier du Royaume-Uni (Londres) a été particulièrement touché par la crise financière. Par conséquent, la Banque d'Angleterre a baissé son taux de base à 1,5 %, soit le niveau le plus bas en 315 ans.

En 2008, le *taux de change nominal effectif de la Belgique* a progressé de 2,2 % sur base annuelle en dépit de la forte dépréciation enregistrée depuis août 2008. Cette évolution est attribuable à l'appréciation continue du taux de change effectif entre la mi-2007 et juillet 2008. Au cours de 2009, le taux de change effectif devrait rester pratiquement stable, mais toutefois progresser de 1,1 % en raison d'un effet de niveau positif.

## 1.4. Incertitudes

L'évolution de l'indicateur du BFP relatif aux débouchés potentiels à l'exportation correspond assez bien au scénario décrit ci-avant pour les prochains trimestres. Toutefois, les incertitudes liées à ce scénario sont exceptionnellement élevées.

**Graphique 8** Marchés potentiels à l'exportation de biens et services en volume  
*Données corrigées des variations saisonnières*



Source : CPB, BFP

La plus grande incertitude concerne la durée et l'intensité de la crise financière et son impact sur l'économie réelle. De plus, l'effet de retour exercé par l'économie réelle sur le secteur financier, pourrait être plus important que prévu. La récession économique pourrait aggraver les problèmes de paiement des emprunteurs (ménages et entreprises), ce qui amènerait sans doute les institutions financières à réduire une nouvelle fois la valeur de leurs portefeuilles de crédits.

Les effets de richesse négatifs dus à la baisse des prix des actions et de l'immobilier pourraient être plus importants que prévu dans les pays anglo-saxons.

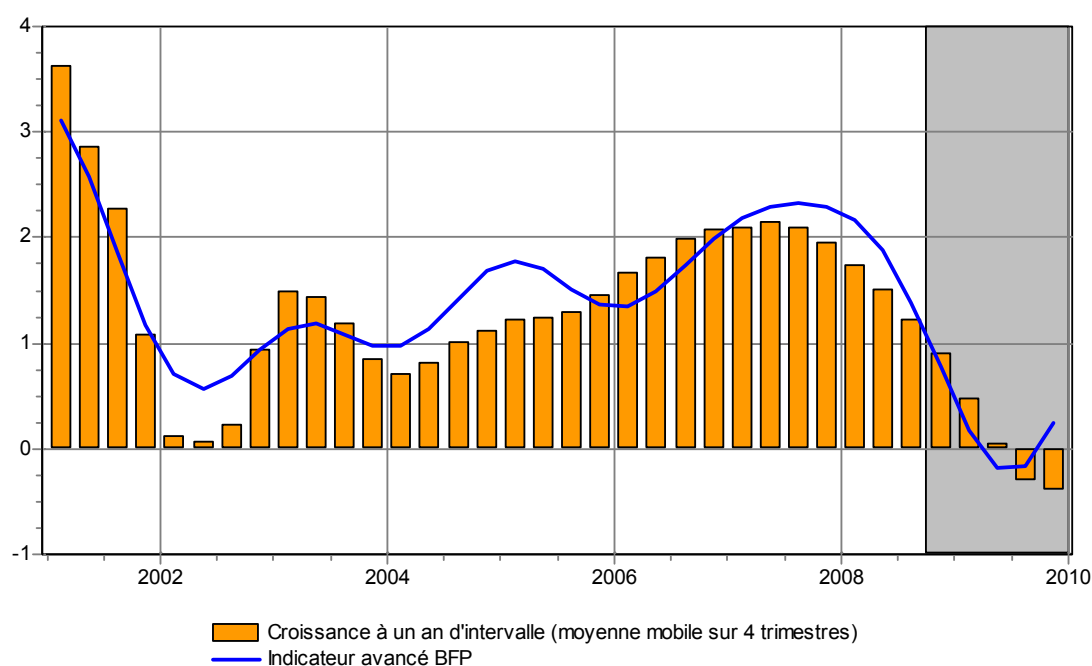
Le scénario table sur un ralentissement important de la croissance dans les pays émergents. Compte tenu de la détérioration rapide de la situation économique dans ces pays, une récession n'est pas à exclure, ce qui aurait de nombreuses implications pour le commerce mondial et la croissance des exportations belges.

## 2. Les composantes du PIB belge

### 2.1. Dépenses de consommation finale des particuliers

En 2006 et 2007, la consommation des particuliers a été soutenue par une forte augmentation (de 5,3 % au total) du revenu disponible réel. De plus, la confiance des consommateurs est restée élevée jusqu'au troisième trimestre de 2007, ce qui s'est traduit par une croissance cumulée de la consommation de 4,2 % en 2006 et 2007. Dans le même temps, le taux d'épargne s'est légèrement relevé (de 12,6 % en 2005 à 13,7 % en 2007), compensant en partie la baisse du même taux observée entre 2001 et 2005.

**Graphique 9** Dépenses de consommation des particuliers en volume  
*Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires*

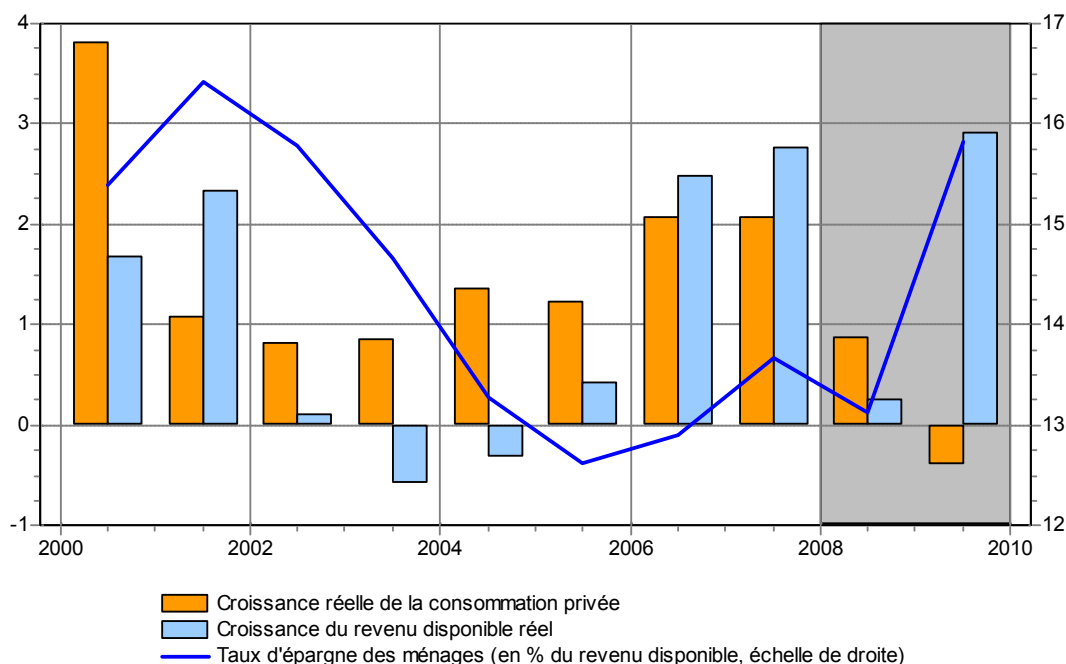


Source : ICN, BFP

En 2008, la croissance du revenu disponible réel des ménages est restée limitée à 0,3 % en dépit de la croissance sensible de l'emploi. Ceci s'explique en grande partie par la forte augmentation des prix énergétiques, qui ne sont que partiellement intégrés dans l'indice santé, lequel sert de base pour l'indexation des salaires et des allocations sociales. En conséquence, l'indice santé a progressé moins vite que l'inflation totale. De plus, l'indexation des salaires et des allocations sociales intervient avec un certain retard par rapport à l'évolution de l'indice santé, si bien qu'en 2008, l'indexation (en moyenne sur l'année) a été inférieure à la progression de l'indice

santé. Compte tenu de ce retard, l'indexation des salaires en 2009 (2,8 %) reflète encore en partie l'inflation élevée de l'an dernier et dépasse largement la hausse des prix à la consommation en 2009 (0,7 %). Cette indexation, conjuguée à une croissance des salaires bruts hors index estimée à 0,6 %, explique en grande partie la progression du revenu disponible réel total des ménages cette année (2,9 %).

**Graphique 10** Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne



Source : ICN, BFP

La croissance de la consommation a stagné au cours des deuxième et troisième trimestres 2008 en raison des effets négatifs de la hausse de l'inflation sur le revenu disponible réel. Au dernier trimestre 2008, la crise bancaire, l'impact de la chute des cours d'actions sur le patrimoine des ménages, ainsi que le pessimisme croissant à propos de la situation économique et des perspectives en matière d'emploi ont entraîné une dégradation du climat de confiance et une baisse du volume de la consommation. La consommation privée devrait continuer à baisser au cours du premier semestre 2009, pour ensuite se stabiliser au second semestre.

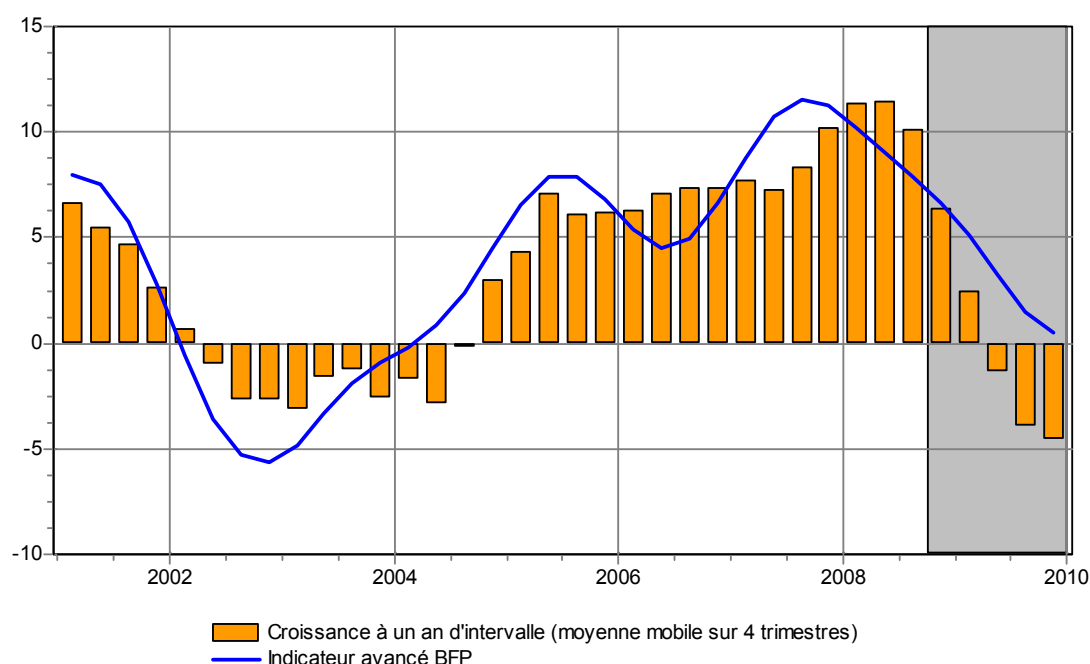
En 2008, la consommation des ménages a augmenté de 0,9 %, ce qui est allé de pair avec un recul du taux d'épargne (à 13,1 %, contre 13,7 % en 2007). Les ménages ont en effet tendance à épargner une part plus réduite de leurs revenus en cas de croissance faible du revenu disponible réel, et à compenser cela en relevant leur taux d'épargne lorsque leur revenu disponible réel augmente plus significativement. Ceci explique partiellement la forte poussée du taux d'épargne prévue en 2009 (jusqu'à 15,8 %). Cette dernière (et la croissance négative (de -0,4 %) de la consommation privée qui s'ensuit) trouve toutefois sa principale origine dans les effets de

richesse négatifs qui résultent de la baisse des cours des actions et dans le niveau de confiance historiquement bas des consommateurs. Puisque l'on s'attend à une hausse sensible du taux de chômage en 2009, il est peu probable que la confiance des consommateurs se rétablisse rapidement.

## 2.2. Investissements des entreprises

Les fluctuations de l'activité économique entraînent, via l'effet d'accélérateur, des fluctuations encore plus importantes au niveau des investissements des entreprises. Ainsi, le ralentissement de la croissance économique, observé au début de cette décennie, a engendré un repli des investissements des entreprises en 2002 et 2003. En revanche, stimulés par l'embellie conjoncturelle de 2004-2007, ils ont alors progressé plus rapidement que le PIB.

**Graphique 11 Investissements des entreprises en volume<sup>3</sup>**  
*Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires*



Source : ICN, BFP

En 2008, les investissements des entreprises (hors acquisitions de bâtiments publics<sup>4</sup>) ont affiché un taux de croissance de 6,4 %, soit à nouveau un taux plus élevé que la croissance du PIB, et ont

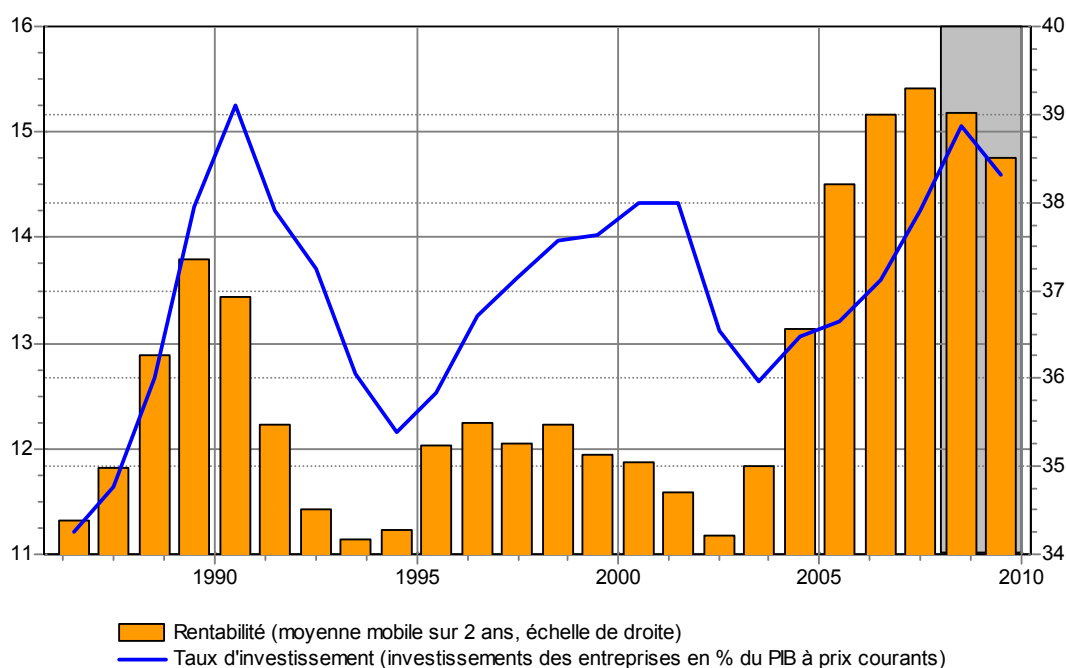
<sup>3</sup> Hors achats de bâtiments publics et de navires. En 2004 et 2005, plusieurs entreprises maritimes ont acheté de nouveaux navires pour un montant considérable. Ces achats n'ont pas eu d'impact sur la croissance économique puisqu'ils ont été importés.

<sup>4</sup> Dans les comptes nationaux, cette transaction est comptabilisée comme un désinvestissement des pouvoirs publics compensé par un investissement supplémentaire des entreprises. Ces transactions n'influencent toutefois que très faiblement la croissance des investissements de 2008 et 2009.

ainsi constitué le principal moteur de l'économie belge. Toutefois, ce résultat est largement imputable à une situation de départ très favorable en début d'année, ainsi qu'à une croissance encore assez vigoureuse des investissements au cours du premier semestre. Suite au net repli du taux d'utilisation des capacités de production industrielles (de 82,4 % au troisième trimestre à 74,3 % au quatrième trimestre 2008) et de l'indicateur de confiance des entrepreneurs, l'activité d'investissement a reculé au second semestre. Outre les perspectives de débouchés sombres, confirmées par le niveau historiquement bas de l'indicateur de conjoncture de la BNB, le relèvement du coût du financement externe des entreprises (en raison de l'aversion accrue au risque des investisseurs et des pourvoyeurs de crédit) joue également un rôle. De plus, la rentabilité devrait continuer à baisser, compte tenu de la nouvelle hausse de la part salariale (voir chapitre 3). Par conséquent, les investissements des entreprises devraient de nouveau fléchir au cours de l'année 2009 et ne se stabiliser qu'en fin d'année (évolution à un trimestre d'intervalle). Cette évolution se traduit par une croissance annuelle négative de -4,5 % en 2009.

La part nominale des investissements des entreprises dans le PIB est passée à 15,1 % en 2008 et devrait retomber à 14,6 % en 2009.

**Graphique 12 Taux d'investissement<sup>5</sup> et rentabilité<sup>6</sup> dans le secteur marchand**



Source : ICN, BFP

<sup>5</sup> Le taux d'investissement est calculé sur la base du total des investissements des entreprises (en ce compris les acquisitions de bâtiments publics).

<sup>6</sup> Excédent brut d'exploitation des entreprises en % de la valeur ajoutée.

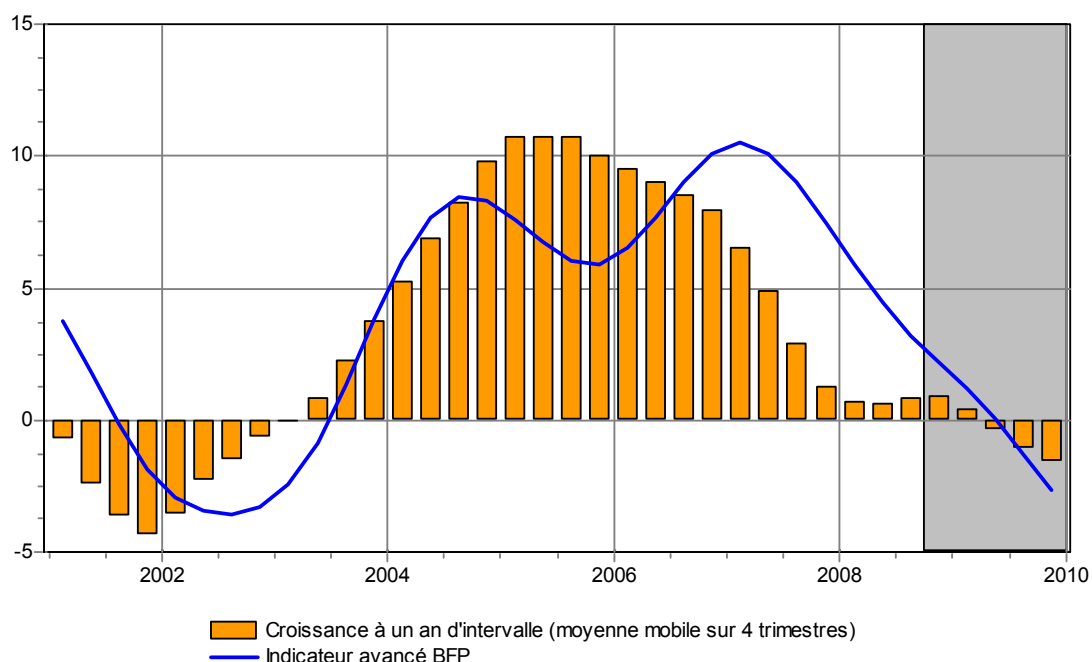


### 2.3. Investissements en logements

A l'instar des investissements des entreprises, les investissements en logements se caractérisent par des cycles plus marqués que le PIB. Après avoir enregistré une croissance moyenne en volume de 7,8 % au cours de la période 2003-2006, ils n'ont progressé que de 1,3 % en 2007 et de 0,9 % en 2008, notamment sous l'effet de la hausse des taux hypothécaires<sup>7</sup> et de la croissance limitée du revenu disponible réel des ménages en 2008. Sur base trimestrielle, la construction de logements a stagné aux deuxième et troisième trimestres 2008 et a probablement reculé au quatrième trimestre.

**Graphique 13 Investissements en logements en volume**

*Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires*



Source : ICN, BFP

L'indicateur avancé du BFP pour la construction de logements, qui tient compte notamment des enquêtes auprès des architectes<sup>8</sup> et des demandes de crédits hypothécaires, laisse apparaître un nouveau recul. L'indicateur conjoncturel lissé de la BNP pour le secteur de la construction fait ressortir une évolution similaire. Le repli de l'activité dans le secteur de la construction de logements serait tempéré par la diminution temporaire de la TVA<sup>9</sup>. Toutefois, la croissance trimes-

<sup>7</sup> Après avoir atteint un niveau historiquement bas de 3,9 % fin 2005, le taux hypothécaire nominal est passé à 5 % à la fin 2008.

<sup>8</sup> Plus précisément le volume de projets définitifs de constructions d'habitation et les perspectives de contrats.

<sup>9</sup> La baisse de la TVA à 6 % est une mesure du Plan de relance et s'applique aux nouvelles constructions, travaux de rénovation et logements sociaux. En ce qui concerne les nouvelles constructions, la baisse de la TVA est limitée à une tranche de 50 000 euros facturée cette année.

trielle resterait négative en 2009, ce qui se traduirait par une croissance annuelle négative du volume des investissements des ménages (-1,6 %).

En dépit de cette baisse, également clairement observée à l'échelle européenne, la part des investissements des ménages dans le PIB resterait importante (part nominale de 5,8 % en 2009, tout comme au cours des trois années précédentes).

### 2.4. Dépenses publiques

En 2007 et 2008, la consommation publique aurait à chaque fois augmenté de 2,3 % en volume. En 2009, la croissance de la consommation publique se limiterait à 1,9 % en raison du ralentissement de la progression de la masse salariale du secteur public (à cause de la croissance plus faible de l'emploi public) et d'une baisse du volume des achats nets de biens et services.

Après avoir stagné en 2008, les investissements publics en volume (hors vente de bâtiments publics<sup>10</sup>) devraient croître de 6,5 % en 2009. La hausse des investissements n'est pas uniquement le fait des autorités locales qui les accélèrent toujours quelques années après les élections communales, mais aussi des autorités fédérales et régionales.

Tout comme dans le reste de la zone euro, l'augmentation de la consommation publique et des investissements publics cette année en Belgique devrait quelque peu compenser la baisse des dépenses des ménages et des entreprises.

### 2.5. Variations de stocks

En 2008, la formation de stocks aurait contribué à hauteur de 0,3 point de pourcentage à la croissance économique. Compte tenu de la détérioration des perspectives de débouchés, les entreprises limiteront probablement la formation de leurs stocks. C'est pourquoi l'on s'attend à ce que les variations de stocks fournissent une contribution légèrement négative (-0,2 point de pourcentage) à la croissance économique en 2009. Ce ralentissement est conforme aux données de l'enquête de conjoncture de la BNB, laquelle fait ressortir qu'un nombre croissant (à partir de septembre 2008) de chefs d'entreprise a jugé son niveau de stock trop élevé (surtout dans le commerce).

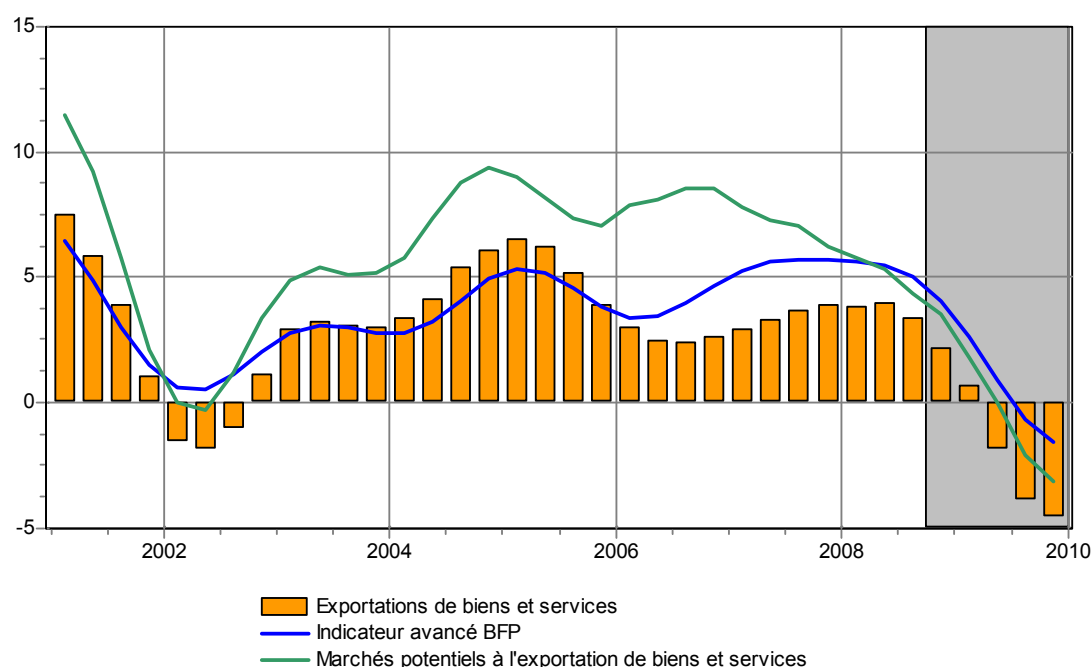
---

<sup>10</sup> Dans les comptes nationaux, la vente de bâtiments publics est déduite du total des investissements publics. En 2008 et 2009, pratiquement aucune transaction de ce type n'est programmée, ce qui influence donc à peine la croissance en volume des investissements publics. Les investissements publics, en ce compris la vente de bâtiments, devraient diminuer de 0,3 % en 2008 et augmenter de 7,2 % en 2009.

## 2.6. Exportations et importations

La croissance des débouchés extérieurs de la Belgique, calculée sur la base de la croissance attendue des importations de nos partenaires commerciaux, devrait être largement négative au quatrième trimestre 2008 après avoir été positive au cours des trois premiers trimestres. La demande de biens importés chez nos partenaires commerciaux devrait continuer à baisser au cours des trois premiers trimestres 2009, pour légèrement se redresser au dernier trimestre. Par conséquent, la croissance annuelle des débouchés extérieurs devrait s'établir à 3,5 % en 2008 (contre 6,2 % en 2007), et cette année, on enregistrerait une croissance négative (-3,1 %) pour la première fois depuis le début des années 80.

**Graphique 14** Exportations de biens et services en volume  
Croissance à un an d'intervalle, moyennes mobiles sur 4 trimestres



Source : CPB, ICN, BFP

Dans le courant de l'année dernière, l'euro s'est apprécié par rapport aux devises des pays émergents non asiatiques et par rapport à la plupart des monnaies des pays de l'Europe de l'Ouest qui ne font pas partie de la zone euro. C'est surtout l'appréciation par rapport à la livre sterling (+26 %) qui a été marquante. Par contre, l'euro a perdu du terrain par rapport au yen (-25 %), au dollar (-7 %) et aux différentes monnaies asiatiques. Sur base annuelle, le taux de change effectif a progressé en moyenne en 2,2 %. D'après les cotations sur le marché à terme, le taux de change effectif devrait continuer à s'apprécier au cours du premier trimestre 2009, pour ensuite se stabiliser durant le reste de l'année. Sur base annuelle, la progression devrait atteindre 1,1 % grâce à un effet d'acquis de croissance. En projection, l'évolution du taux de change pèse donc légèrement sur la compétitivité-prix des exportations belges.

Selon les estimations, les exportations belges ont crû de 2,2 % en volume l'an dernier, portant la perte de parts de marché (calculée comme l'écart avec la croissance des marchés potentiels à l'exportation) à 1,3 point de pourcentage. La croissance négative au second semestre 2008 et au cours des trois premiers trimestres 2009 devrait déboucher sur la croissance annuelle des exportations la plus négative (-4,6 %) depuis 1975. Tant l'appréciation du taux de change effectif nominal de l'euro que la croissance relativement élevée du coût salarial unitaire en Belgique devrait contribuer à une perte de parts de marché légèrement plus élevée en 2009 qu'en 2008.

Compte tenu du recul de la demande finale (demande intérieure plus exportations), la croissance des importations diminuerait de 3,2 % en volume (contre + 3,6 % en 2008).

Les prix internationaux hors énergie, exprimés en euro, devraient légèrement diminuer (-0,8 %) cette année suite à l'appréciation de l'euro et au ralentissement de l'inflation à l'échelle mondiale. Les prix belges à l'importation baisseraient sensiblement (-2,3 % contre 6,6 % en 2008) sous l'effet de la chute des prix du pétrole. En 2009, les prix du pétrole exprimés en euro devraient en moyenne être inférieurs de 40 % par rapport à ceux mesurés en 2008. Les prix belges à l'exportation diminueraient aussi (-0,7 %), mais dans une moindre mesure que les prix à l'importation, ce qui se traduirait par un relèvement des termes de l'échange (1,6 % contre -2,8 % en 2008).

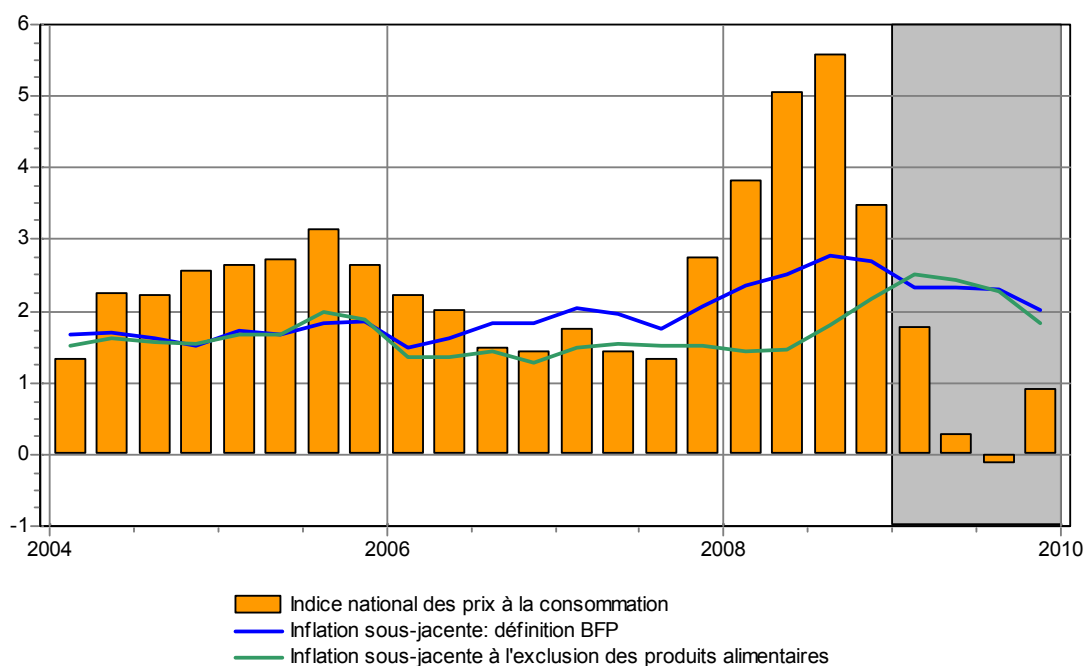
En 2009, la baisse du volume des exportations (-4,6 %) devrait dépasser celle des importations (-3,2 %). Par conséquent, la contribution des exportations nettes à la croissance économique serait négative (-1,2 point de pourcentage). En 2009, le déficit de la balance courante serait important (de l'ordre de -1,8 % du PIB), quoique légèrement inférieur à celui de 2008 (-2,1 % du PIB) compte tenu de la baisse des prix du pétrole et de l'appréciation de l'euro.

### 3. Evolution des prix et salaires

#### 3.1. Evolution des prix intérieurs

L'inflation belge<sup>11</sup>, qui avait été faible au cours des trois premiers trimestres 2007 (1,5 % en moyenne), s'est accélérée au cours des quatre trimestres qui ont suivi. En juin 2008, l'inflation a atteint 5,9 %, soit le niveau le plus élevé depuis 1984. Au cours du deuxième semestre 2008, un net ralentissement (jusqu'à 2,6 % en décembre) a été enregistré ; ce dernier devrait se poursuivre au cours des prochains mois. Cette évolution est principalement attribuable aux mouvements de prix des matières premières énergétiques et alimentaires. Le prix du baril de Brent est en effet passé de quelque 70 dollars à la mi-2007 à plus de 140 dollars au début juillet 2008. Le prix du pétrole est ensuite retombé à moins de 40 dollars à la fin décembre, en partie sous l'effet de la récession dans les économies occidentales.

**Graphique 15** Evolution trimestrielle de l'inflation  
*Croissance à un an d'intervalle*



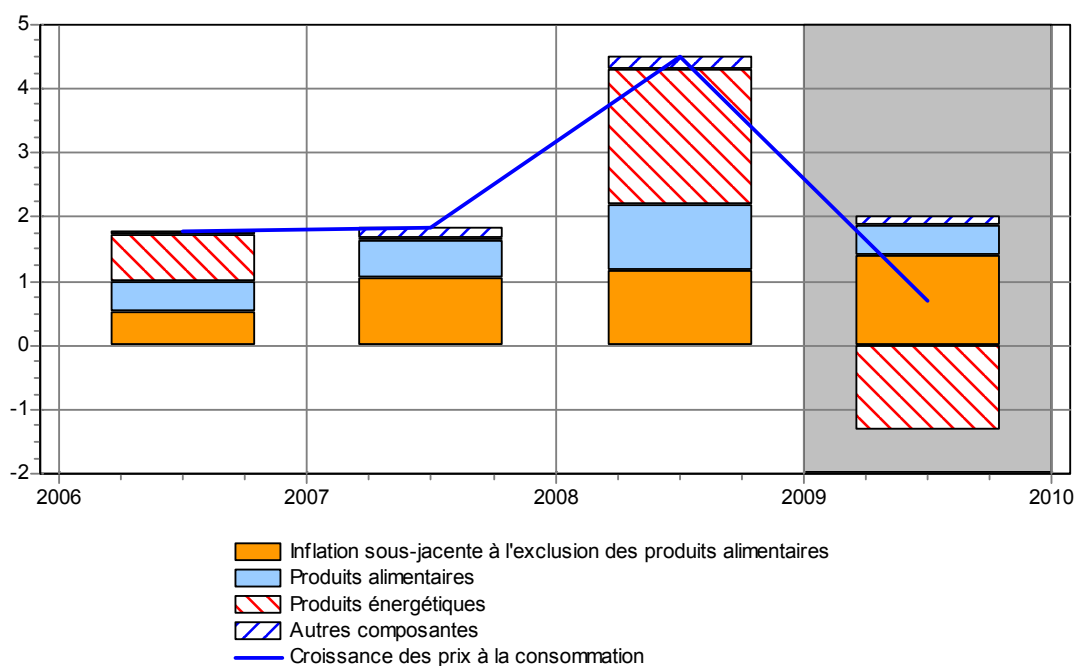
Source : SPF Economie, BFP

<sup>11</sup> L'inflation est mesurée par la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

Les répercussions de ces mouvements de prix sur l'inflation belge ont été atténuées par l'évolution du taux de change de l'euro par rapport au dollar : celui-ci a progressé parallèlement à l'augmentation du cours du pétrole et a reculé lorsque le prix du pétrole s'est replié. La croissance à un an d'intervalle du cours du pétrole exprimé en euro a néanmoins atteint 60 % à la mi-2008 pour ensuite retomber à -50 % à la fin 2008. Les prix des matières premières alimentaires ont connu une évolution similaire, quoique moins marquée.

Le graphique 16 montre que la poussée inflationniste mesurée en 2008 (4,5 % contre 1,8 % en 2007) est due, pratiquement dans sa totalité, à l'évolution des prix des produits alimentaires et énergétiques. Outre la hausse des prix des matières premières, plusieurs facteurs intérieurs ont joué un rôle : la hausse des tarifs de distribution et de transport du gaz et de l'électricité et les adaptations tarifaires des principaux fournisseurs de gaz naturel ont contribué positivement, à hauteur d'environ 0,5 point de pourcentage, à l'inflation. Les prix à la consommation des produits alimentaires ont progressé de 6,3 % en 2008 (contre 3,9 % en 2007), sous l'effet d'une forte hausse des prix des denrées alimentaires entre septembre 2007 et mai 2008, pour ensuite pratiquement se stabiliser jusqu'à décembre 2008.

**Graphique 16** Décomposition de l'indice des prix à la consommation  
Contribution (en %) à la croissance des prix à la consommation



Source : SPF Economie, BFP

Le ralentissement de l'inflation à 0,7 % en moyenne en 2009 s'explique par une contribution fortement négative des prix énergétiques et par une contribution moindre des prix des denrées alimentaires, qui ne sont que partiellement compensées par une contribution plus élevée de

l'inflation sous-jacente (à l'exclusion des denrées alimentaires)<sup>12</sup>. L'inflation sous-jacente s'est accélérée dès la mi-2008, principalement sous l'effet de la répercussion des hausses de prix énergétiques et de la forte croissance du coût salarial nominal (voir paragraphe 3.3.1) dans les prix des biens et services non énergétiques. L'inflation sous-jacente devrait atteindre un pic au cours du premier trimestre 2009 pour ensuite ralentir progressivement. La contribution négative des prix énergétiques est due à l'évolution des prix des matières premières énergétiques. En 2009, le prix du baril de Brent exprimé en euro devrait être, en moyenne, 40 % inférieur à celui enregistré en 2008 et les prix internationaux du gaz et du charbon devraient être également en recul. L'évolution des accises devrait, cette année, légèrement influencer à la hausse le prix des carburants. Dans le cadre de l'élaboration du Budget 2009, il a été décidé de réactiver le système du cliquet relatif au droit d'accise spécial sur l'essence et le diesel. Ce système prévoit qu'en cas de baisse du prix de l'essence ou du diesel, la moitié de la baisse est compensée par une hausse du droit d'accise spécial. Cette année, le droit d'accise spécial sur l'essence ne peut augmenter au maximum que de 2,8 centimes d'euro par litre et le droit spécial sur le diesel de 3,5 centimes par litre<sup>13</sup>.

Le ralentissement de la croissance de l'indice santé (de 4,2 % en 2008 à 1,4 % cette année) serait moins prononcé que celui de l'indice des prix à la consommation, étant donné que l'indice santé n'est pas influencé par l'évolution des prix de l'essence et du diesel.

### **3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales**

En raison de la progression exceptionnellement rapide de l'indice santé au cours des derniers trimestres, l'indice pivot a été dépassé trois fois sur une période de neuf mois (en décembre 2007, en avril et août 2008). A chaque fois, les allocations sociales, les salaires et les traitements de la fonction publique ont été adaptés à hauteur de 2 % à l'augmentation du coût de la vie, respectivement un mois et deux mois après le dépassement. D'après les prévisions mensuelles pour l'indice santé, l'indice pivot actuel (112,72) ne devrait pas être dépassé cette année.

---

<sup>12</sup> L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les modifications de la TVA, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation, ainsi que l'évolution des prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, de la viande et des fruits et légumes frais. Compte tenu de la forte hausse récente des prix des autres produits alimentaires, une inflation sous-jacente excluant tous les produits alimentaires a également été calculée, à savoir 'l'inflation sous-jacente à l'exclusion des produits alimentaires'.

<sup>13</sup> Malgré la hausse supposée continue au cours de l'année des prix de l'essence et du diesel (conformément aux cotations du cours du pétrole sur les marchés internationaux), il est supposé que la volatilité des prix des carburants à très court terme sera telle que les droits d'accise spéciaux sur l'essence et le diesel atteindront leur plafond à la mi-2009.

### 3.3. Evolution salariale dans le secteur marchand

#### 3.3.1. Evolution du coût salarial

Sur la base des données disponibles dans les Comptes nationaux, la croissance des coûts salariaux horaires nominaux dans le secteur marchand est estimée à 3,5 % pour 2008. Cette évolution est principalement attribuable à l'indexation salariale de 2,9 %. En outre, les salaires horaires bruts avant indexation ont progressé de 0,9 %, ce qui porte la croissance du salaire brut nominal horaire à 3,9 %. En 2008, les taux implicites de cotisations patronales (au sens strict<sup>14</sup> et au sens large<sup>15</sup>) ont baissé, principalement sous l'effet des primes de licenciement payées dans le cadre de restructurations importantes dans le secteur de l'automobile en 2007 et de l'adaptation (à partir de 2007) des dispositions relatives au versement de cotisations patronales dues sur le pécule de vacances de travailleurs qui changent d'emploi. Ces deux facteurs ont exercé une pression à la hausse sur les taux implicites de cotisations en 2007. Par conséquent, les coûts salariaux devraient progresser moins rapidement que les salaires bruts en 2008.

**Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand**  
Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal

	2007	2008	2009	2010
<b>Accord interprofessionnel</b>				
Croissance du coût salarial horaire nominal		5,0		
a. Indexation		3,9		
b. Hausse salariale horaire brute avant indexation <sup>a</sup>		1,1		0,6
<b>Perspectives</b>				
Croissance du coût salarial horaire nominal	3,6	3,5	3,8	
a. Indexation	1,7	2,9	2,8	
b. Hausse salariale horaire brute avant indexation <sup>a</sup>	1,6	0,9	0,6	
c. Cotisations patronales totales <sup>b</sup>	0,2	-0,4	0,4	
p.m. Croissance du coût salarial horaire nominal après déduction des subventions salariales <sup>c</sup>	3,2	3,1	3,3	

a. Hausses de salaires conventionnelles avant indexation plus dérive salariale

b. Cotisations patronales légales, extralégales et fictives

c. Voir point 3.3.2. pour un examen détaillé des subventions salariales

En Belgique, la formation des salaires dans le secteur privé est organisée dans le cadre de la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité. Cette loi a pour objectif d'aligner l'évolution des salaires en Belgique sur la moyenne de nos trois pays voisins. En application de cette loi, les partenaires sociaux ont approuvé à la fin 2008 un accord interprofessionnel pour la période 2009-2010. Aux termes de cet accord, la hausse annuelle maximale des salaires nets, négociée au niveau sectoriel et des entreprises en sus de l'indexation salariale et des augmentations barémiques, ne pourrait dépasser 250 euros

<sup>14</sup> A savoir les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.

<sup>15</sup> A savoir les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales, les cotisations fictives et les cotisations extralégales (payées au secteur des assurances), exprimées en pour cent de la masse salariale brute.



pour un travailleur (à temps plein) à l'horizon 2010. De plus, cette hausse salariale ne peut alourdir les charges patronales<sup>16</sup> et l'augmentation salariale en 2009 ne peut dépasser 125 euros par travailleur. Une hausse salariale nette de 250 euros par équivalent temps plein implique une croissance cumulée des salaires horaires bruts avant indexation de 0,6 % en 2009 et 2010.

Ces prévisions partent de l'hypothèse que le salaire net par équivalent temps plein sera 125 euros plus élevé au quatrième trimestre 2009 qu'au quatrième trimestre 2008. Cette augmentation devrait représenter, sur base annuelle, une hausse salariale moyenne de 0,2 % en 2009. La hausse de 0,6 % des salaires horaires bruts avant indexation est attribuable au profil (observé pour la majeure partie) des salaires en 2008. En 2009, l'indexation des salaires serait plus élevée (2,8 %) que la progression de l'indice santé (1,4 %), alors qu'elle a été inférieure de 2,9 % par rapport à la progression (4,2 %) de cet indice en 2008. Cette année, la hausse des salaires horaires bruts nominaux devrait, par conséquent, s'établir à 3,4 %.

En 2009, la croissance du coût salarial horaire devrait dépasser de 0,4 point de pourcentage celle des salaires bruts et ce pour deux raisons. Premièrement, il a été décidé dans le cadre de l'accord interprofessionnel de supprimer en grande partie les réductions de cotisations patronales liées à l'âge et aux groupes cibles (voir paragraphe 3.3.2.). Par conséquent, le taux implicite de cotisation patronale devrait augmenter de 0,3 point de pourcentage. Cette suppression implique, malgré le relèvement des subventions salariales une augmentation du coût salarial horaire, tel que défini dans les comptes nationaux, dans la mesure où celui-ci n'incorpore pas l'impact des subventions salariales. Deuxièmement, le taux fictif de cotisations patronales devrait, en 2009, progresser sensiblement plus rapidement que les salaires bruts étant donné que la récession économique provoquera une forte augmentation du nombre de prépensionnés. Le taux implicite de cotisations patronales au sens large devrait dès lors progresser un peu plus vite que le taux implicite au sens strict.

La hausse relativement forte du coût salarial horaire nominal, combinée à une quasi-stabilisation de la productivité (+0,2 % en 2008 et -0,3 % en 2009), devrait entraîner une nette augmentation du coût salarial unitaire en 2008 et 2009 (respectivement 3,2 % et 4,0 %). Ces chiffres contrastent avec l'évolution observée sur la période 1996-2007 : le croissance annuelle moyenne de la productivité était alors de 1,4 % et le coût salarial unitaire a alors augmenté de 1,2 % par an en moyenne. Il est à remarquer qu'une forte progression du coût salarial unitaire en cas de ralentissement de la croissance ou de récession n'a rien d'étonnant puisque la croissance de la productivité est particulièrement sensible à la conjoncture. En outre, la croissance du coût salarial unitaire devrait être inférieure de 0,4 point de pourcentage pour chacune des deux années après déduction des subventions salariales.

---

<sup>16</sup> Cela signifie concrètement que les hausses salariales ne peuvent avoir d'incidences ni sur le précompte professionnel, ni sur les cotisations patronales et personnelles. Les hausses salariales seront donc octroyées sous la forme de titres-repas, indemnités de mobilité et chèques verts.

### 3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

La politique de réduction des charges salariales pour les entreprises sera globalement renforcée à partir de 2009 (266 millions d'euros en plus qu'en 2008). Néanmoins, les groupes cibles seront moins avantagés et les réductions de cotisations patronales prendront davantage la forme de subventions salariales en général (dont la part dans les réductions de charges salariales pour les entreprises passe de 37,5 % en 2008 à 43,6 % en 2009) et, plus particulièrement, de subventions salariales via la fiscalité fédérale (part de 14,1 % en 2008 portée à 19,6 % en 2009).

**Tableau 2 Réductions ex ante de charges salariales pour les ménages et les entreprises**  
*Variations annuelles en millions d'euros*

	2005	2006	2007	2008	2009
Réductions de cotisations patronales	470	165	360	166	-334
Subventions salariales, dont	306	605	613	613	600
- activations	39	25	17	12	8
- titres-services	148	206	207	251	96
- travail de nuit et en équipe	70	249	250	108	207
- heures supplémentaires	11	13	9	4	23
- réduction générale	0	0	53	172	241
Total au profit des employeurs	775	770	973	779	266
Réductions des cotisations personnelles	100	352	40	62	123

L'accord interprofessionnel 2009-2010 prévoit une simplification du système des réductions de cotisations patronales. Après une période transitoire en 2009-2010, le système devrait atteindre sa vitesse de croisière en 2011. A partir de 2011, les réductions de cotisations liées à l'âge et aux groupes cibles devraient disparaître sauf celles dans le cadre des premières embauches. Le budget ainsi libéré servirait, d'une part, à financer une hausse de la réduction forfaitaire générale et des réductions spécifiques ciblées sur les bas salaires et les salaires élevés, et d'autre part, à stimuler l'insertion professionnelle des personnes en décrochage. Ces mesures sont neutres sur le plan budgétaire en vitesse de croisière, mais pas durant la période de transition.

Concrètement, durant la phase transitoire et ce à partir du deuxième trimestre 2009, la mesure relative aux bas salaires et salaires élevés et la réduction forfaitaire générale sont modérément renforcées et les modalités en vigueur pour le stock existant de travailleurs dans les groupes cibles sont maintenues. D'autre part, le bonus 'jeunes' et 'travailleurs âgés' est directement supprimé et l'entrée dans les groupes cibles avec réductions de cotisations supplémentaires bloquée. Le résultat net est une baisse à un an d'intervalle des réductions de cotisations patronales de 334 millions d'euros en 2009.

Cependant, les subventions salariales progresseront de 600 millions d'euros en 2009, partiellement en raison des conditions d'octroi plus généreuses, mais aussi sous l'effet d'une demande accrue pour ces subventions. D'une part, trois catégories de subventions seront relevées via une ristourne de précompte professionnel : à partir de juin 2009, le taux de subvention nominal pas-

passé de 10,7 à 15,6 points de pourcentage pour la mesure travail de nuit et en équipe et le nombre d'heures supplémentaires entrant en ligne de compte pour la subvention salariale heures supplémentaires est doublé. Une autre mesure a une incidence encore plus importante en 2009: le relèvement phasé du taux de la subvention salariale générale de 0,25 à 0,75 point de pourcentage. Le coût des subventions pour titres-services augmentera aussi (de plus de 90 millions d'euros) mais uniquement en raison d'une croissance de la demande de services ménagers. D'autre part, la suppression de la réduction pour groupes cibles dans le cadre des emplois Plan activa va entraîner une stagnation, voire une diminution de cette catégorie d'emplois et, par conséquent, un recours moindre aux indemnités d'activation.

Les modalités plus généreuses d'octroi du bonus à l'emploi entraîneront, en 2009, une progression de 123 millions d'euros des réductions de cotisations personnelles pour les bas salaires.

### **3.3.3. Evolution de la part salariale**

Sur la période 2002-2006, la part salariale<sup>17</sup> a sensiblement diminué (venant de 65,5 % en 2001 à 60,8 % en 2006), étant donné que la productivité horaire du travail dans le secteur des entreprises a crû plus rapidement que les coûts salariaux horaires avant indexation. De plus, l'indexation salariale au cours de cette période a été légèrement inférieure à la progression du déflateur de la valeur ajoutée.

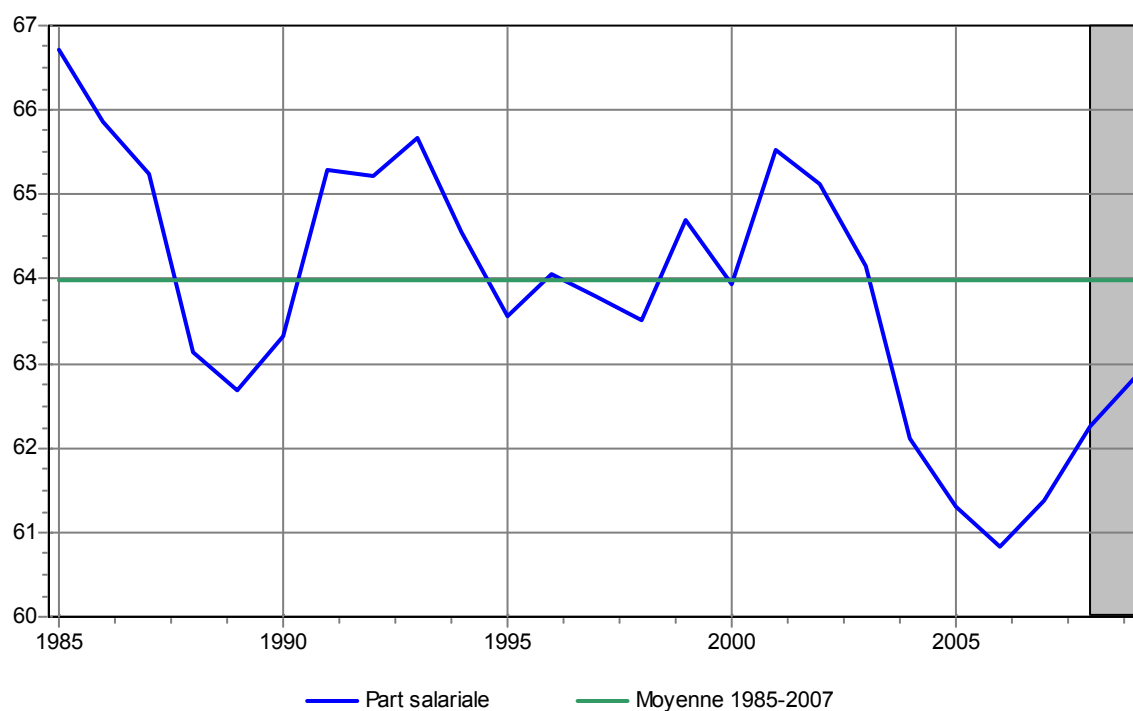
Sur la période 2007-2009, par contre, la part des salaires dans la valeur ajoutée augmenterait en moyenne de 0,7 point de pourcentage par an, jusqu'à 62,8 %. Ces années se caractérisent par une combinaison d'un fléchissement de la croissance de la productivité sous l'effet de la conjoncture et d'une augmentation relativement forte des coûts salariaux horaires avant indexation. L'évolution des prix relatifs n'a pas d'impact sur l'évolution de la part salariale sur cette période (le déflateur de la valeur ajoutée et l'indexation salariale progressent à la même vitesse).

Au cours des dernières années, on a observé une forte progression des subventions salariales (Cf. supra), ce qui implique que les coûts salariaux auxquels sont confrontés les employeurs représentent une proportion plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 17.

---

<sup>17</sup> Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

**Graphique 17 Evolution de la part salariale**  
*En pourcentage de la valeur ajoutée, secteur des entreprises*

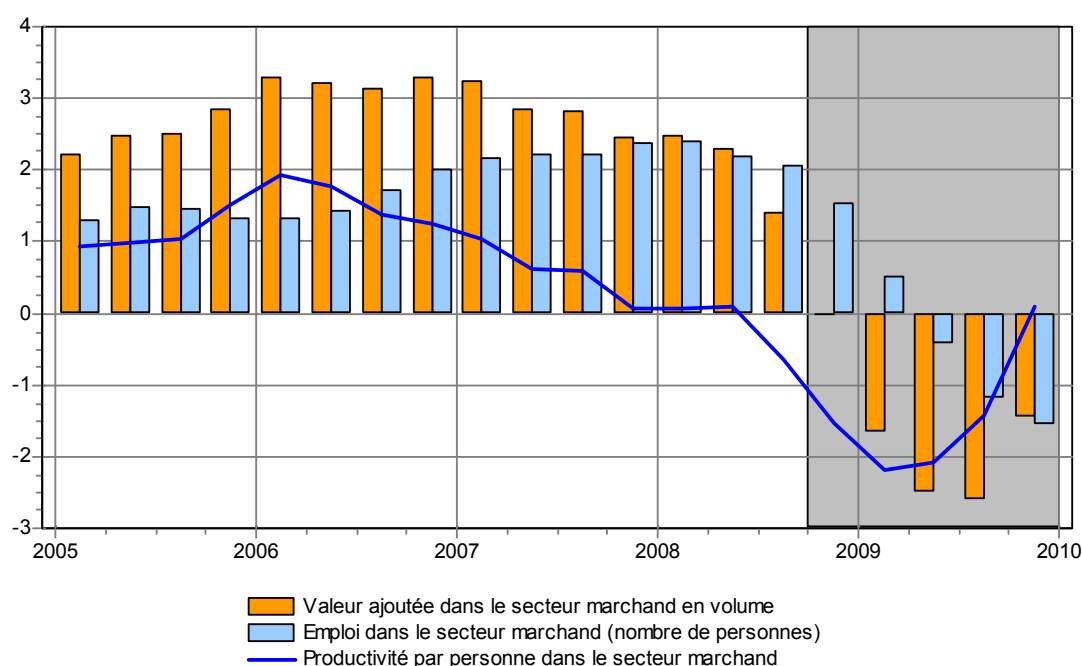


Source : ICN, BFP

## 4. Marché du travail

Avant que la crise financière n'éclate l'an dernier, le secteur marchand connaissait déjà une période de net ralentissement économique. La croissance à un trimestre d'intervalle de la valeur ajoutée, qui atteignait encore 0,7 % au premier trimestre 2008, est retombée à 0,4 % au deuxième trimestre et s'est même avérée légèrement négative (-0,1 %) au troisième trimestre. Cependant, à partir du quatrième trimestre, on ne peut pratiquement plus parler d'un scénario ordinaire de ralentissement conjoncturel car l'activité dans le secteur marchand se contracte fortement (croissance de -1,0 %). La détérioration devrait encore s'approfondir au cours des trois premiers trimestres de cette année (croissance respective de -0,9 %, -0,5 % et -0,2 %). Au quatrième trimestre, un modeste signe de reprise devrait s'amorcer (croissance de 0,1 %).

**Graphique 18** Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité  
Croissance à un an d'intervalle



Source : ICN, BFP

La croissance à un an d'intervalle de la valeur ajoutée est donc clairement orientée à la baisse entre le deuxième trimestre 2008 et le troisième trimestre 2009 (voir graphique 18), si bien que la croissance dans le secteur marchand passe de 3,1 % en 2007 à 1,6 % en 2008 pour devenir négative cette année (-1,9 %). En comparaison, la croissance de l'emploi dans le secteur marchand a initialement bien résisté (croissance à un trimestre d'intervalle de 0,6 % au premier trimestre 2008 et de 0,4 % aux deux trimestres suivants) pour ensuite retomber à 0,1 % au quatrième tri-

mestre. Au final, la croissance annuelle moyenne de l'emploi dans le secteur marchand est à peine inférieure en 2008 (2,0 %) par rapport à 2007 (2,2 %).

Autrement dit, la croissance de la productivité du travail est passée de 0,8 % en 2007 à -0,4 % en 2008. Comme déjà constaté par le passé, le ralentissement de l'activité s'accompagne en effet, dans un premier temps, d'une diminution du nombre d'heures prestées par personne. Dans le secteur marchand, la durée moyenne de travail avait progressé de 0,2 % en 2007, mais devrait avoir diminué de 0,7 % en 2008. Le ralentissement conjoncturel (et la récession à partir du quatrième trimestre) a donc bien pesé sur la croissance du volume de travail (croissance de 1,4 % l'an dernier contre 2,4 % en 2007).

La durée moyenne du travail continuerait à fléchir au cours du premier trimestre 2009 (-0,3 %) mais l'emploi aussi serait nettement influencé négativement (croissance de -0,4 %). La croissance de l'emploi atteint ensuite un creux au deuxième trimestre (-0,6 %) lorsque la durée de travail moyenne se stabilise ; elle reste négative au deuxième semestre (-0,3 % au troisième et -0,2 % au quatrième trimestre).

En moyenne annuelle, le volume de travail dans le secteur marchand diminuerait de 1,7 % cette année, à concurrence d'une nouvelle diminution de la durée moyenne du travail de 1,0 % et d'une croissance négative de l'emploi de 0,7 %. La croissance de la productivité (par tête) devrait être encore plus négative cette année (-1,2 %) que l'année dernière et subirait de nouvelles pressions à la baisse étant donné que la détérioration de l'emploi intervient avec retard par rapport à celle de la valeur ajoutée. Dans le courant 2009, 56 000 emplois seraient supprimés dans le secteur marchand<sup>18</sup>. Ces pertes se reflètent partiellement dans le niveau moyen de l'emploi marchand cette année déjà (diminution de 23 900 emplois en 2009 contre hausse de 71 400 l'an dernier), mais pèseront encore négativement sur l'évolution annuelle moyenne de l'année prochaine.

Au sein du secteur marchand, le nombre d'indépendants a fortement augmenté au cours des dernières années (progression de 6 900 personnes en moyenne annuelle l'an dernier) mais, compte tenu de la récession, leur nombre devrait à nouveau commencer à diminuer (de 3 200 unités cette année). Ces dernières années, l'emploi marchand a aussi été fortement soutenu par la nette expansion du nombre de personnes recrutées dans le cadre du programme titres-services. En 2008, le nombre de travailleurs 'titres-services' s'est établi en moyenne annuelle à 72 600 personnes, soit 20 000 personnes de plus qu'en 2007. Cette évolution stimule l'emploi peu productif caractérisé par une durée de travail en dessous de la moyenne et freine l'évolution de la productivité par tête dans le secteur marchand (de quelque 0,4 point de pourcentage en 2008, dont 0,2 sont dus à l'impact négatif sur la durée moyenne du travail). En l'absence de nouvelles initiatives des pouvoirs publics visant à étendre son champ d'application, le système des titres-services devrait progressivement atteindre sa vitesse de croisière en 2009. Par conséquent, la croissance trimestrielle des emplois 'titres-services' se tasserait

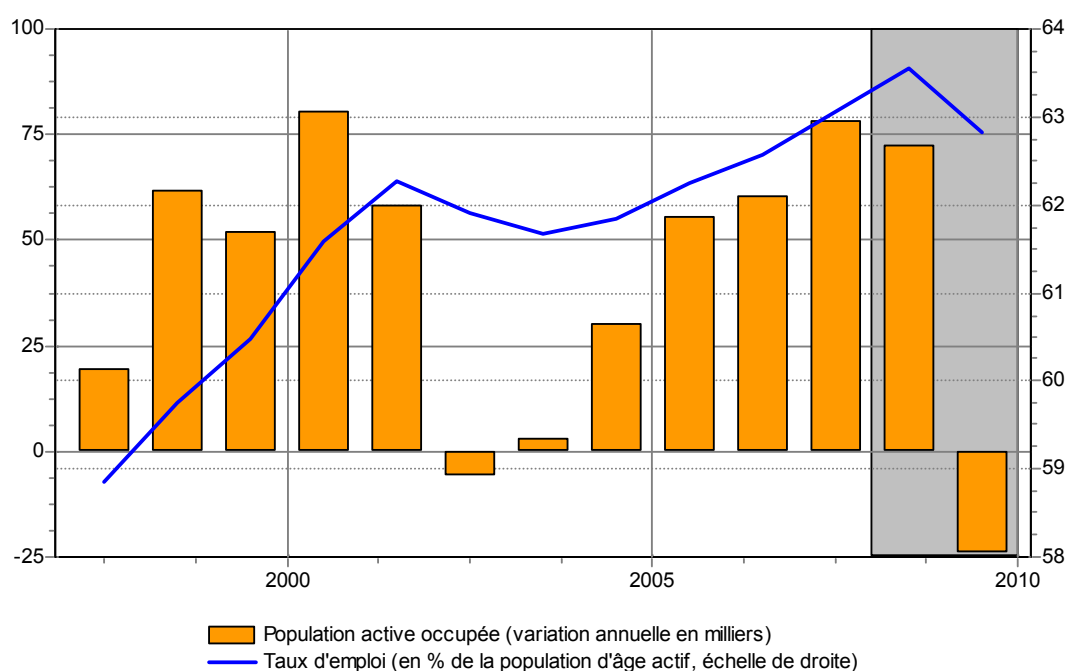
---

<sup>18</sup> Situation au quatrième trimestre 2009 en comparaison avec celle au quatrième trimestre 2008.

et l'augmentation en moyenne annuelle ne dépasserait pas 9 200 personnes (avec un impact négatif de quelque 0,2 point de pourcentage sur la croissance de la productivité).

Les créations d'emplois 'titres-services' (au sein du secteur marchand) vont de pair avec une légère diminution du personnel engagé pour compte propre par les ménages en vue de la production de services ménagers (hors secteur marchand). En 2008, cette perte d'emplois a été légèrement plus que compensée par la progression de l'emploi public (2 300 personnes) et du solde des travailleurs frontaliers (600 personnes) si bien que la population active occupée (+72 300 personnes) a augmenté légèrement plus que l'emploi marchand. En 2009, les pertes d'emploi hors secteur marchand via le blanchiment des services ménagers prestés au noir se tassent, mais la croissance de l'emploi public ralentit davantage (+600 personnes). Par conséquent, la population active occupée diminuerait (-24 300) légèrement plus que l'emploi marchand.

**Graphique 19** Evolution de l'emploi et du taux d'emploi  
Moyennes annuelles

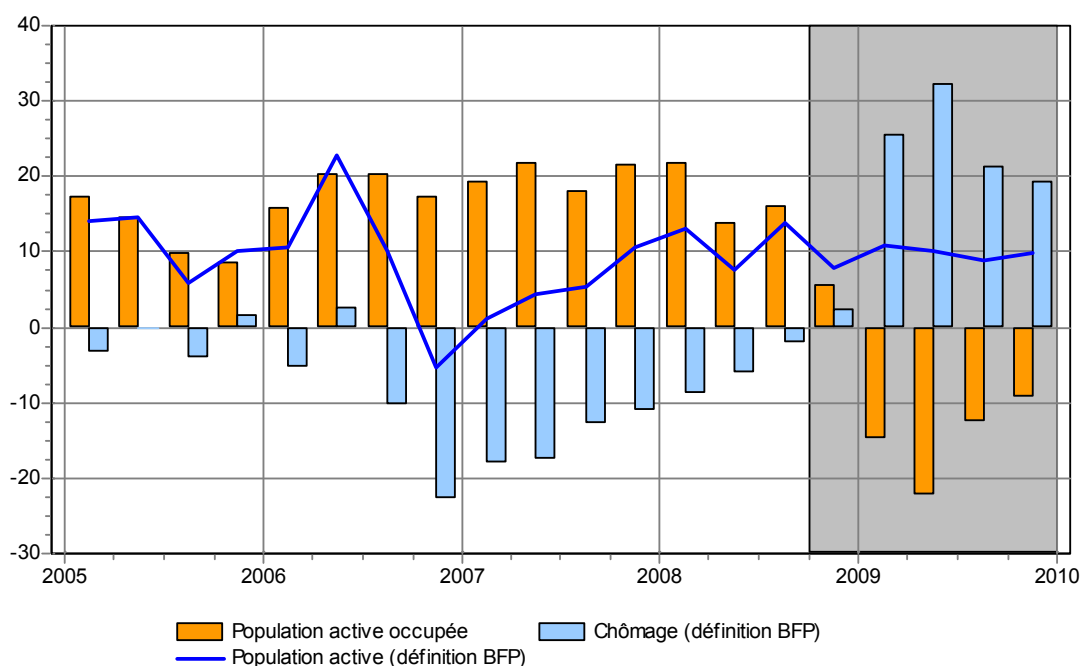


Source : ICN, SPF Economie, BFP

Le taux d'emploi est passé en 2008 de 63,1 % à 63,6 %, mais retomberait cette année à 62,8 % dans un contexte de croissance négative de l'emploi et de progression encore soutenue de la population d'âge actif (croissance de 0,6 %, progression de 43 800 personnes). Celle-ci s'est – à nouveau – avérée plus élevée qu'escompté dans le passé récent. Sur la période 2007-2008, la révision à la hausse (par rapport au budget économique de septembre 2008) est de 0,06 point de pourcentage (4 400 personnes) par an.

La croissance de la population active<sup>19</sup> s'est considérablement ralentie entre le troisième trimestre 2006 et le quatrième trimestre 2007 (voir graphique 20). La croissance annuelle moyenne ne dépassait pas 0,3 % en 2007 (progression de 16 500 personnes), ce qui reflète une baisse nette du taux d'activité (de 72,6 % à 72,1 %) au cours de cette année. Depuis le quatrième trimestre 2007, on observe un retour progressif à une évolution plus en adéquation avec les déterminants sociodémographiques sous-jacents. La croissance de la population active est toujours soutenue par des facteurs démographiques (forte progression de la population d'âge actif dont les effets sur l'offre de travail sont partiellement neutralisés par des changements au niveau de la structure d'âge) ainsi que par des changements dans le comportement d'offre (dominés par des effets de cohorte positifs sur les taux d'activité féminins). L'an dernier, la croissance de la population active s'est accélérée à 0,8 % (39 400 personnes) alors que le taux d'activité est resté inchangé à 72,1 %.

**Graphique 20** Evolution de la population active occupée, du chômage et de la population active  
Variation à un trimestre d'intervalle en milliers



Source : ICN, ONEM, BFP

En 2009, la croissance de la population active sera davantage soutenue par des effets d'acquis de croissance qu'en 2008 et la réforme des pensions (portant l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans) contribue à renforcer l'offre de travail. En revanche, la crise économique exerce un impact négatif sur l'offre de travail. Ainsi, le nombre de personnes quittant prématurément le marché du travail par le biais de la prépension devrait augmenter plus rapidement (de 5 800 personnes contre 1 700 l'an dernier). Même hors conjoncture, d'après nos estimations, les fac-

<sup>19</sup> Selon la définition du BFP (en ce compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).



teurs à la hausse (vieillesse structurelle de la population active occupée et relèvement de l'âge légal de la retraite des femmes) devraient peser légèrement plus cette année que les facteurs à la baisse (poursuite de la mise en œuvre des mesures du Pacte des générations). Il n'en reste pas moins que l'augmentation du nombre d'entrées en prépension est principalement due à la récession qui débouche sur une hausse des entrées dans ce statut, tout comme lors de la période de faible conjoncture en 2001-2003.

D'après nos estimations, qui tiennent compte de l'ensemble de ces facteurs, la population active devrait croître cette année de 0,8 % (40 100 personnes) et le taux d'activité devrait connaître une légère progression (de 72,1 % à 72,2 %).

Le chômage<sup>20</sup> (évolution à un trimestre d'intervalle, chiffres désaisonnalisés) a encore diminué au cours des trois premiers trimestres de 2008, mais à un rythme de plus en plus ténu. Au quatrième trimestre, la tendance s'est inversée mais l'augmentation du chômage est restée limitée puisque, comme il a déjà été mentionné, le net ralentissement de l'activité a été partiellement absorbé par une diminution de la durée moyenne du temps de travail. Cette baisse de la durée du temps de travail s'accompagne d'ailleurs d'un bond en avant du 'chômage temporaire'<sup>21</sup>. En effet, le nombre de chômeurs temporaires a déjà fortement augmenté à la fin de l'année dernière, atteindrait un pic au début 2009 et devrait ensuite diminuer. En moyenne annuelle, le nombre de chômeurs temporaires devrait passer de 32 400 unités budgétaires<sup>22</sup> en 2008 à 48 500 unités en 2009.

Le plein effet de la crise sur l'emploi se fait sentir dès le premier semestre 2009. Le chômage augmenterait déjà fortement au cours du premier trimestre, et connaîtrait une croissance maximale au cours du deuxième trimestre. Il devrait continuer à progresser nettement au cours des deux trimestres suivants même si, dans notre scénario, l'activité ne diminuerait pratiquement plus. Par conséquent, l'augmentation à un an d'intervalle du nombre de chômeurs enregistrés serait de 98 500 unités au quatrième trimestre. En moyenne annuelle et compte tenu du profil à la baisse du chômage en 2008, la progression du nombre de chômeurs est légèrement moins prononcée (+64 400 personnes, contre une baisse de 32 900 personnes au cours de l'année écoulée). Il reste que le recul du taux de chômage en 2008 (de 12,5 % à 11,8 %) serait déjà plus que compensé en 2009 (progression jusqu'à 13,0 %) ; de plus, un effet de report à la hausse non négligeable est d'ores et déjà enregistré pour l'année prochaine. Le taux de chômage Eurostat 'harmonisé' (calculé sur la base de l'enquête sur les forces de travail) a baissé l'an dernier de 7,5 % à 7,1 % mais remonterait à 8,2 % cette année.

<sup>20</sup> Selon la définition du BFP (en ce compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

<sup>21</sup> Comprend les personnes qui restent liées à une entreprise par un contrat de travail (et donc restent comptabilisées dans la population active occupée dans les comptes nationaux) mais qui sont temporairement inactives (partiellement ou totalement) et qui perçoivent une allocation de l'ONEM.

<sup>22</sup> Nombre de jours effectivement indemnisés par rapport au nombre de jours indemnisables.

## Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses en volume
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché de l'emploi
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché de l'emploi - détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du monde

**Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers**

<i>Taux de croissance, sauf indications contraires</i>				
	2006	2007	2008	2009
<b>Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique</b>	8,6	6,2	3,5	-3,1
<b>Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)</b>	0,1	0,9	2,2	1,1
<b>Taux de change de l'euro en dollar</b> (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	125,6	137,1	147,1	134,5
<b>Prix mondiaux</b>				
Biens hors énergie (en euro) (3)	0,6	0,1	-0,4	-0,8
Energie (Brent : USD par baril)	65,2	72,5	96,9	52,5
<b>Taux d'intérêt zone euro (niveau)</b>				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	3,1	4,3	4,6	2,0
Long terme (10 ans) (4) (2)	3,8	4,3	4,2	3,5

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures : hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

**Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants**

<i>En milliards d'euros</i>				
	2006	2007	2008	2009
Dépenses de consommation finale des particuliers	166,82	175,03	184,30	184,86
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	71,29	74,31	79,08	83,25
Formation brute de capital fixe	66,81	72,52	77,85	77,39
a. Investissements des entreprises (1)	43,28	47,73	52,13	51,14
b. Investissements des pouvoirs publics	5,13	5,44	5,53	6,06
c. Investissements en logements	18,40	19,35	20,19	20,18
Variation de stocks	3,51	3,08	7,48	6,88
Dépenses nationales totales	308,43	324,93	348,71	352,38
Exportations de biens et services	277,69	297,42	314,96	298,38
Importations de biens et services	267,90	287,43	317,43	300,25
<b>Produit Intérieur Brut</b>	318,22	334,92	346,24	350,51
<b>Revenu National Brut</b>	320,32	336,74	348,12	352,42

(1) Y compris indépendants et ISBL

## BUDGET ECONOMIQUE

### Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume

<i>Taux de croissance</i>				
	2006	2007	2008	2009
Dépenses de consommation finale des particuliers	2,1	2,1	0,9	-0,4
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,1	2,3	2,3	1,9
Formation brute de capital fixe	4,7	6,2	4,5	-3,0
a. Investissements des entreprises (1)	5,5	8,6	6,4	-4,6
<i>p.m. hors achats de bâtiments publics</i>	4,3	10,4	6,4	-4,5
b. Investissements des pouvoirs publics	-10,6	3,4	-0,3	7,2
<i>p.m. hors ventes de bâtiments publics</i>	-1,3	-8,2	-0,0	6,5
c. Investissements en logements	7,9	1,3	0,9	-1,6
Variation de stocks (2)	0,9	0,3	0,3	-0,2
Dépenses nationales totales	3,1	3,3	2,3	-0,6
Exportations de biens et services	2,6	4,0	2,2	-4,6
Importations de biens et services	2,7	4,6	3,6	-3,2
Exportations nettes (2)	-0,0	-0,4	-1,1	-1,2
<b>Produit intérieur brut</b>	3,0	2,8	1,1	-1,9
Revenu intérieur brut réel	2,4	3,2	-2,1	-0,4
<b>Revenu national brut réel</b>	2,6	3,1	-1,4	-0,4

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

### Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses

<i>Taux de croissance</i>				
	2006	2007	2008	2009
Dépenses de consommation finale des particuliers	2,8	2,8	4,4	0,7
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	3,1	1,8	4,0	3,3
Formation brute de capital fixe	3,7	2,2	2,8	2,4
a. Investissements des entreprises (1)	2,8	1,5	2,6	2,8
b. Investissements des pouvoirs publics	5,5	2,5	2,0	2,2
c. Investissements en logements	5,3	3,8	3,4	1,6
Dépenses nationales totales	2,8	2,0	4,9	1,7
Exportations de biens et services	3,4	3,0	3,6	-0,7
Importations de biens et services	4,1	2,6	6,6	-2,3
Termes de l'échange	-0,7	0,5	-2,8	1,6
<b>Produit Intérieur Brut</b>	2,3	2,4	2,2	3,2
<i>Pro memori :</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	3,1	2,5	4,3	0,6
Contributions :				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	1,2	1,3	1,2	1,7
(a1) Coûts salariaux par unité produite	0,5	0,8	1,0	1,2
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0,2	-0,1	-0,1	-0,1
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	0,6	0,6	0,2	0,5
(b) Coût des importations	1,9	1,2	3,1	-1,1

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants

<i>Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires</i>				
	2006	2007	2008	2009
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	3,0	3,6	3,5	3,8
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales</i>	2,6	3,2	3,1	3,3
Coût salarial par personne	3,3	3,8	2,7	2,7
Salaire brut par heure effective	3,3	3,3	3,9	3,4
Salaire brut par personne	3,5	3,6	3,1	2,4
Indexation	1,8	1,7	2,9	2,8
Salaire brut par heure effective hors indexation	1,4	1,6	0,9	0,6
Salaire brut par personne hors indexation	1,6	1,8	0,2	-0,5
Emploi (nombre d'heures)	2,0	2,8	1,6	-1,8
Emploi (nombre de personnes)	1,8	2,5	2,3	-0,7
<b>Masse salariale y compris cotisations patronales (1)</b>	5,1	6,4	5,1	2,0
<b>Masse salariale hors cotisations patronales</b>	5,3	6,2	5,5	1,6
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (1)	33,4	33,7	33,2	33,6
Cotisations patronales (sensu stricto) (2)	24,6	24,5	24,3	24,6
Cotisations des salariés (3)	10,3	10,3	10,2	10,1
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation : indice national des prix à la consommation	1,8	1,8	4,5	0,7
Inflation : indice santé	1,8	1,8	4,2	1,4
Indexation rémunérations secteur public	1,7	1,8	3,0	3,0
Indexation des prestations sociales	1,7	1,5	4,1	2,0
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	3,2	3,1	1,6	-1,9
Emploi (nombre d'heures)	1,8	2,4	1,4	-1,7
Productivité horaire	1,4	0,7	0,2	-0,3

(1) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(2) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(3) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché du travail

<i>En milliers (moyennes annuelles)</i>				
	2006	2007	2008	2009
<b>I. Population totale (II+III)</b>	10548,0	10625,7	10704,2	10780,2
I.bis Population d'âge actif	6941,5	7011,7	7070,4	7114,1
<b>II. Population inactive (concept BFP)</b>	5509,4	5570,6	5609,7	5645,6
<b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b>	5038,6	5055,1	5094,4	5134,5
<b>IV. Emploi intérieur</b>	4287,5	4364,9	4436,5	4411,9
(a) Salariés	2789,6	2855,6	2918,1	2896,0
(b) Indépendants	694,6	702,6	709,5	706,3
(c) Emploi public	803,3	806,7	809,0	809,6
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	55,8	56,7	57,4	57,7
<b>VI. Chômage (concept BFP)</b>	695,4	633,5	600,5	664,9
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	579,2	525,5	499,7	566,8
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	116,2	107,9	100,8	98,1
Taux de chômage (VI)/(III)	13,8	12,5	11,8	13,0
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,6	72,1	72,1	72,2
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	62,6	63,1	63,6	62,8
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	8,3	7,5	7,1	8,2
(1) Hors emplois ALE				
(2) Définition Statinfo (concept paiements)				

Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail

En milliers (moyennes annuelles)

	2006	2007	2008	2009
<b>I. Population totale (II+III)</b>	10548,0	10625,7	10704,2	10780,2
I.bis Population d'âge actif	6941,5	7011,7	7070,4	7114,1
<b>II. Population inactive (concept BFP)</b>	5509,4	5570,6	5609,7	5645,6
dont : avec allocation ONEM (1) :	186,5	191,1	191,0	195,9
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	9,2	10,8	11,1	11,2
- Dispenses pour reprise d'études	20,2	21,4	20,8	20,7
- Interruptions complètes de carrière (2)	28,8	28,1	27,0	25,7
- Prépensions conventionnelles à temps plein	111,1	113,6	115,3	121,1
- Chômeurs complets en formation professionnelle	17,2	17,2	16,8	17,0
<b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b>	5038,6	5055,1	5094,4	5134,5
<b>IV. Emploi intérieur</b>	4287,5	4364,9	4436,5	4411,9
dont : avec allocation ONEM (1) :	295,0	313,0	330,3	344,4
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	48,0	47,5	48,0	50,0
- Activation	63,6	69,0	72,6	76,3
** Agences locales pour l'emploi	10,3	8,3	6,6	5,3
** Programme de réinsertion	0,0	0,0	0,0	0,0
** Plan 'activa'	45,6	50,4	53,0	54,8
** Réintégration de chômeurs âgés	2,2	4,6	7,2	10,3
** Programme de transition professionnelle	5,5	5,7	5,8	6,0
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	182,1	195,2	208,6	217,0
- Prépensions à temps partiel	0,8	0,7	0,6	0,6
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,5	0,5	0,5	0,4
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	55,8	56,7	57,4	57,7
<b>VI. Chômage (concept BFP)</b>	695,4	633,5	600,5	664,9
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (5)	579,2	525,5	499,7	566,8
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	116,2	107,9	100,8	98,1
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	30,6	29,3	27,5	26,4
p.m. Chômage temporaire (1) (unités budgétaires)	32,4	30,0	32,4	48,5
p.m. CCI-DE (1)(6) - variations annuelles	-9,9	-30,3	-25,1	49,3

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Hors emplois ALE

(6) Y inclus dispensés ALE

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)

En milliards d'euros				
	2006	2007	2008	2009
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	282,40	298,31	312,49	321,43
1. Excédent net d'exploitation	8,84	9,61	10,07	10,22
2. Revenu mixte	22,64	23,38	23,89	24,03
3. Rémunération des salariés	162,90	172,37	180,89	185,72
Salaires et traitements bruts	121,34	128,00	134,59	137,67
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	31,60	33,51	35,06	36,01
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	9,96	10,86	11,25	12,04
4. Revenus nets de la propriété	26,08	27,60	28,65	28,21
Intérêts reçus	12,88	15,12	16,21	15,58
Intérêts payés (-)	4,00	5,92	6,73	6,30
Revenu distribué des sociétés	10,53	11,16	11,39	10,85
Autres	6,66	7,24	7,77	8,08
5. Prestations sociales	57,63	60,23	63,55	67,78
6. Autres transferts courants nets	2,34	2,60	2,86	3,04
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	1,96	2,52	2,57	2,42
<b>b. Emplois</b>	267,97	281,76	296,26	298,87
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	40,06	41,60	44,06	43,86
2. Cotisations sociales, dont :	61,09	65,13	67,90	70,15
Cotisations sociales effectives	51,13	54,27	56,66	58,11
Cotisations sociales imputées	9,96	10,86	11,25	12,04
3. Consommation finale nationale	166,82	175,03	184,30	184,86
<b>c. Epargne nette</b>	14,43	16,55	16,22	22,56
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	0,72	0,74	1,29	0,82
<b>b. Emplois</b>	12,54	13,02	13,85	13,26
1. Formation brute de capital fixe	20,88	22,17	23,26	23,20
2. Consommation de capital fixe (-)	10,26	11,16	11,60	12,16
3. Impôts en capital	2,16	2,23	2,42	2,45
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0,10	-0,11	-0,11	-0,11
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,40	-0,38	-0,38	-0,38
6. Autres transferts en capital à payer	0,25	0,28	0,27	0,27
<b>III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement</b>	2,61	4,26	3,66	10,11
en % du PIB	0,82	1,27	1,06	2,89

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages



Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)

<i>Taux de croissance</i>				
	2006	2007	2008	2009
<b>Revenu primaire brut</b>	1,6	2,9	0,1	1,3
<i>a. Salaires, dont :</i>	1,9	2,9	0,5	2,0
Entreprises	2,2	3,5	0,6	1,2
Etat	1,1	0,9	0,6	4,2
Travailleurs frontaliers	3,8	5,3	-2,7	2,9
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu des indépendants</i>	1,4	2,9	-1,1	1,2
Excédent brut d'exploitation des particuliers	2,1	5,8	-0,1	2,6
Revenu mixte des indépendants	0,8	0,5	-2,1	-0,1
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont :</i>	0,2	3,0	-0,6	-2,2
Intérêts reçus	4,0	14,2	2,7	-4,5
Intérêts payés (-)	34,6	44,1	8,8	-7,0
Revenus distribués des sociétés	2,2	3,0	-2,2	-5,4
<b>Distribution secondaire des revenus</b>				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont :</i>	0,5	1,9	1,2	5,9
Prestations sociales	0,5	1,7	1,1	5,9
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	1,1	3,7	-0,1	2,6
Cotisations sociales effectives	0,9	3,2	-0,0	1,8
Cotisations sociales imputées	2,0	6,4	-0,7	6,7
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	-2,8	1,0	1,5	-1,1
<b>Revenu disponible brut des particuliers</b>	2,5	2,8	0,3	2,9

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises

<i>En milliards d'euros</i>				
	2006	2007	2008	2009
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	37,62	39,87	37,77	35,25
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	42,52	45,52	44,75	42,59
2. <i>Cotisations sociales</i>	10,06	11,26	11,10	11,52
cotisations effectives à charge des employeurs	5,34	5,79	6,04	6,12
cotisations à charge des salariés	2,17	2,39	2,06	2,16
cotisations sociales imputées	2,55	3,08	3,00	3,25
3. <i>Revenus nets de la propriété</i>	-15,87	-17,60	-18,75	-19,53
4. <i>Autres transferts courants nets</i>	0,91	0,69	0,67	0,67
<b>b. Emplois</b>	22,83	23,90	24,34	24,45
1. <i>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	12,22	12,64	12,96	12,65
2. <i>Prestations sociales</i>	8,65	8,74	8,80	9,37
prestations d'assurances sociales de régimes privés	5,46	5,56	5,53	5,85
prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	3,19	3,18	3,27	3,52
3. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	1,96	2,52	2,58	2,43
<b>c. Epargne nette</b>	14,80	15,97	13,43	10,81
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	2,86	3,71	3,56	3,44
<b>b. Emplois</b>	13,10	15,88	22,32	18,39
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	40,80	44,91	49,06	48,13
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	32,27	33,81	35,95	38,36
3. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits</i>	0,74	1,27	1,30	1,31
4. <i>Variation des stocks</i>	3,60	3,18	7,58	6,98
5. <i>Acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	0,00	0,01	0,01	0,01
6. <i>Transferts en capital à payer</i>	0,23	0,33	0,32	0,33
<b>III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement</b>	4,55	3,80	-5,33	-4,14
en % du PIB	1,43	1,14	-1,54	-1,18

Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde

<i>En milliards d'euros</i>				
	2006	2007	2008	2009
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Emplois</b>	277,13	297,29	327,64	310,67
1. Importations de biens et services	267,90	287,43	317,43	300,25
2. Rémunération des salariés	1,50	1,71	1,74	1,82
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	2,07	2,26	2,23	2,29
4. Revenus nets de la propriété (-)	-0,64	-0,91	-0,95	-1,02
5. Autres transferts courants nets	2,86	2,68	2,93	2,82
6. Cotisations sociales	1,51	1,64	1,66	1,73
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,65	0,66	0,70	0,75
<b>b. Ressources</b>	285,17	305,42	323,10	306,83
1. Exportations de biens et services	277,69	297,42	314,96	298,38
2. Rémunération des salariés	5,51	6,06	6,15	6,39
3. Subventions	0,79	0,65	0,65	0,65
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	0,14	0,15	0,16	0,16
5. Cotisations sociales	0,51	0,59	0,60	0,62
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,52	0,56	0,59	0,62
<b>c. Solde des opérations courantes</b>	8,04	8,13	-4,54	-3,84
<b>II. Opérations en capital</b>	-0,01	-1,17	-1,21	-1,18
1. Transferts nets en capital	-0,07	-0,25	-0,29	-0,25
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	-0,06	0,92	0,92	0,92
<b>III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale</b>	8,03	6,95	-5,75	-5,01
en % du PIB	2,52	2,08	-1,66	-1,43